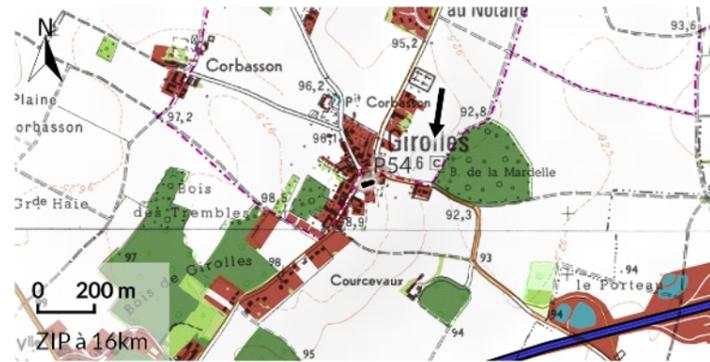


## Éléments ponctuels

L'église de **Girolles** (inscrite en totalité) est localisée au centre d'un village-rue: elle est bordée par le bâti sauf au sud où une haie de conifère qui ferme les vues dans cette direction. La sensibilité de visibilité est nulle.

L'église est un point d'appel du regard pour les vues au sud tandis qu'elle est rapidement masquée par les bois et le bâti au nord. La sensibilité de covisibilité est nulle.



CARTE 69 : EGLISE DE GIROLLES



FIGURE 45 : EGLISE DE GIROLLES VUE DEPUIS LE SUD

Le **gisement préhistorique de la Maison Blanche** correspond à un terrain de plus de 4000m<sup>2</sup> classé. Il est situé fond de vallée, dans un espace arboré. La sensibilité de visibilité est nulle.

Le site n'est pas visible depuis les alentours : la sensibilité de covisibilité est nulle.



CARTE 70 : GISEMENT PREHISTORIQUE DE LA MAISON BLANCHE

**Ferrières-en-Gâtinais** fait l'objet d'un SPR et est labellisée Petite Cité de Caractère. Le centre historique dense est reconnu et localisé hors du territoire d'étude. La sensibilité de visibilité et de covisibilité est nulle.



CARTE 71 : SPR DE FERRIERES-EN-GATINAIS

## Vues dynamiques

L'A19 traverse le sud de l'unité paysagère. Elle est encastrée dans le plateau. La sensibilité de visibilité est nulle. Une vue plus ouverte existe au niveau du pont de l'A19 au-dessus du Loing. Située à plus de 16,5 km de la ZIP, celle-ci étant perpendiculaire à l'axe de la route, la sensibilité de visibilité est très faible.

## Synthèse

Du fait de l'éloignement et du relief, l'unité paysagère de la vallée du Loing aval n'est pas sensible au projet.

## B-IV.6) Orléanais forestier

L'Orléanais forestier est situé dans la partie sud-ouest du territoire d'étude, dans les aires rapprochées et éloignées. L'unité paysagère est caractérisée par un massif forestier étendu, ponctué de clairières où s'insèrent villages et hameaux.

Type	Éléments	Aire d'étude
Lieu de vie	Village du Moulinet-sur-Solin	Rapprochée
Patrimoine	Châteaux de Langesse, de la Bussière, de Dampierre-en-Burly et de la Rivière, églises de Boismorand et de Lorris, halle et hôtel de ville de Lorris, site de Grignon, ancien manoir de Jean d'Arrabloy	Éloignée
Paysages reconnus	Carrefour de la Résistance	Éloignée

FIGURE 46 : ÉLÉMENTS PAYSAGERS ET PATRIMONIAUX PONCTUELS DE L'ORLEANAIS FORESTIER

### Aire d'étude rapprochée

#### Village du Moulinet-sur-Solin

Le village du **Moulinet-sur-Solin** est situé en limite d'aire rapprochée. Il marque la transition entre forêt d'Orléans et Gâtinais ouest : si les vues sont fermées au sud du lieu de vie, elles s'ouvrent sur les cultures au nord. Des bois entre la ZIP et le village modèrent la sensibilité de visibilité. La silhouette est masquée par la forêt. La sensibilité de covisibilité est nulle.

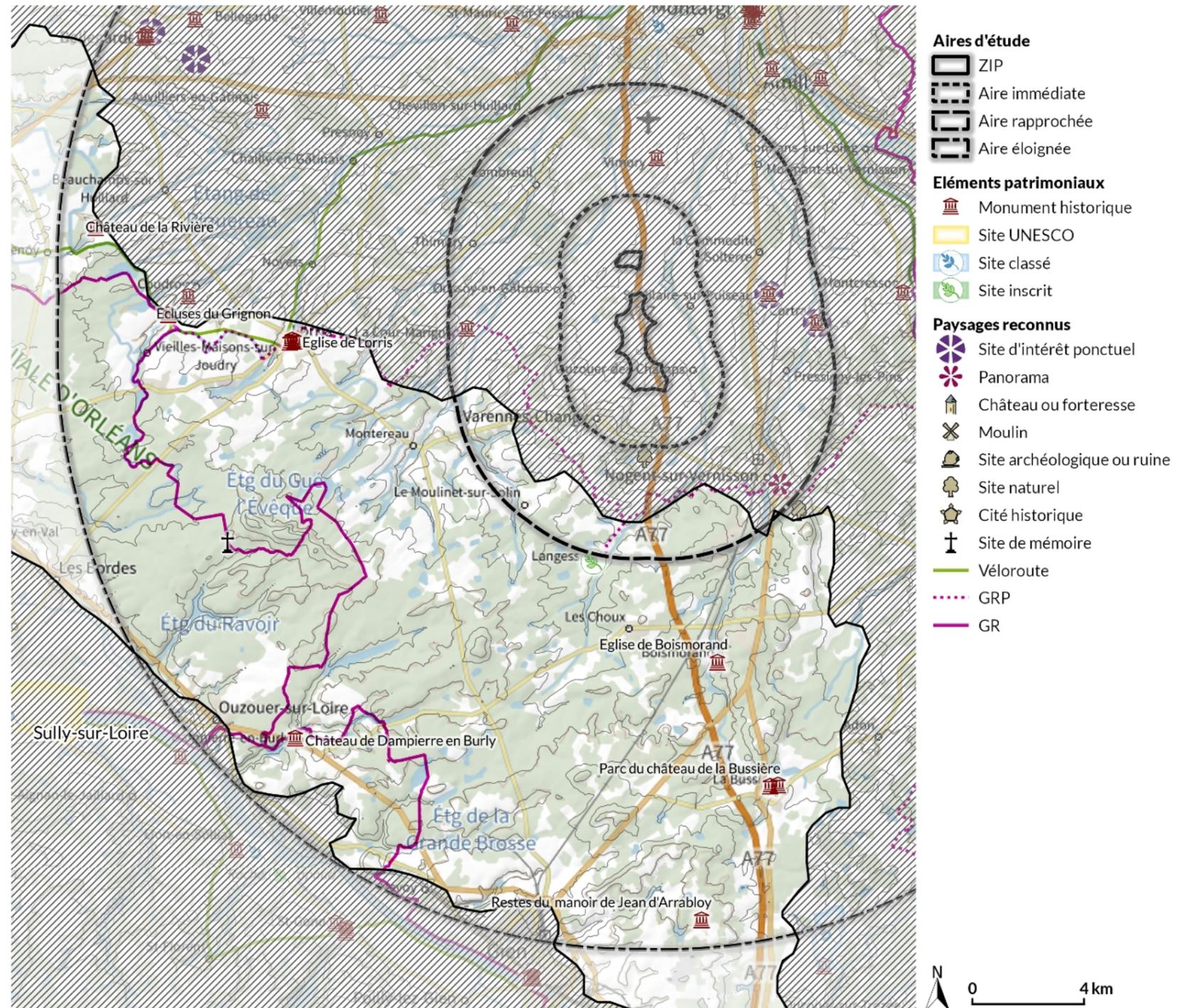


CARTE 73 : MOULINET-SUR-SOLIN



Source : Enviroscop, 2020

PHOTO 47 : VUE EN SORTIE NORD DE MOULINET-SUR-SOLIN



Sources : OSCOM 2016, Atlas des paysages du Loiret, de Seine-et-Marne et de Bourgogne, DREAL et DRAC CVdL/IdF/BFC, France GR, IGN BDAIt 75, Géoportail.

CARTE 72 : UNITÉ PAYSAGÈRE DE L'ORLEANAIS FORESTIER

## Aire d'étude éloignée

### Éléments ponctuels

Le **château de Langesse** ainsi que son parc et le bourg sont inscrits au titre de la Loi 1930. Le site inscrit se localise dans un espace forestier, fermé : la sensibilité de visibilité est nulle.

Au sud du village, la clairière ne permet pas de vue sur la silhouette du château et du bourg. En effet, un linéaire arboré vient masquer le bâti. La sensibilité de covisibilité est nulle.



CARTE 74 : CHATEAU DE LANGESSE ET SON PARC



Source : Enviroscop, 2019

PHOTO 48 : VUE SUR LE CHATEAU DE LANGESSE DEPUIS L'ENTREE DU DOMAINE

L'**église de Boismorand** se localise dans un tout petit village. Les vues de cet édifice en partie classé (peintures murales) et en partie inscrit (ailes des communs, jardins et fabriques, logis, tour, mur d'enceinte et parcelle P318) sont fermées par le bâti et la forêt. La sensibilité de visibilité est nulle.

Aucun espace ouvert n'existant entre la forêt et le village, la silhouette de celui-ci avec son église protégée est masquée. La sensibilité de covisibilité est nulle.



CARTE 75 : EGLISE DE BOISMORAND



Source : Enviroscop, 2019

Ce point de vue est dirigé à l'opposé de la ZIP.

PHOTO 49 : ENTREE NORD-EST DE LORRIS AVEC SON CENTRE HISTORIQUE COMME POINT D'APPEL DU REGARD

En limite de forêt, **Lorris** est une petite cité touristique avec trois monuments historiques. L'**hôtel de ville** et l'**église** sont classés en totalité, tandis que la **halle** est inscrite. Localisés en centre-ville, ces édifices ont des vues fermées. La sensibilité de visibilité est nulle.

La seule vue ouverte sur la silhouette de bourg est située au nord-est, en venant du Gâtinais ouest. Ailleurs, l'urbanisation puis les haies masquent les vues sur Lorris. La sensibilité de covisibilité est nulle.

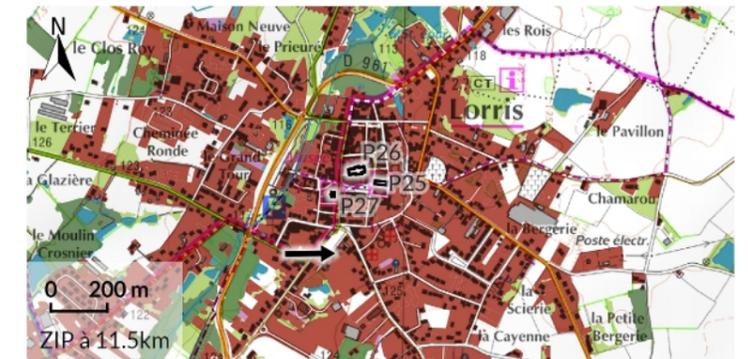
Le **château de la Bussière** abrite un musée de la pêche. Le pavillon de l'Horloge, le puits, le plan d'eau, le sol du parc et du jardin, le mur de clôture et le saut-de-loup sont inscrits tandis que le château, les communs, la grille du jardin, le terre-plein du château, la cour des communs, le pigeonnier et les douves sont classés. Enerré dans un espace boisé, la sensibilité de visibilité du château est nulle, de même que celle de l'entrée du domaine qui donne sur le bourg.

La silhouette du château est masquée par la végétation ; la sensibilité de covisibilité est nulle.

Les trois écluses ainsi que la petite forge, la maison de direction, les façades et toitures des maisons attenantes aux écluses qui forment le **site de Grignon** sont inscrites au titre des monuments historiques. Les vues s'ouvrent sur l'espace rural avant d'être arrêtées à quelques kilomètres par le bâti et la végétation accompagnant le canal d'Orléans. La sensibilité de visibilité est nulle. Le site n'est pas visible hors de ses abords immédiats. La sensibilité de covisibilité est nulle.

Le **château de Dampierre-en-Burly** est situé dans le village. Les pavillons, principal et annexes, sont inscrits. L'entrée du château fait face au nord-est, avec une percée visuelle en direction de la ZIP. La sensibilité de visibilité est faible du fait de la distance.

Le château n'est visible que depuis l'ouest, dans la vallée. Ailleurs, le bâti et la forêt le masquent. La sensibilité de covisibilité est nulle.



CARTE 76 : HALLE, EGLISE ET HOTEL DE VILLE DE LORRIS



CARTE 77 : CHATEAU DE LA BUSSIÈRE ET SON PARC



CARTE 78 : ECLUSE DE GRIGNON A VIEILLES-MAISONS-SUR-JOUDRY



CARTE 82 : CHATEAU DE DAMPIERRE-EN-BURLY

Le **château de la Rivière** est isolé au milieu des bois. Il est inscrit (façades et toitures du château, ancienne tour, douves et pont d'accès au donjon). Les vues sont masquées par la végétation : la sensibilité de visibilité est nulle. L'édifice est masqué par la forêt. La sensibilité de covisibilité est nulle également.



CARTE 79 : CHATEAU DE LA RIVIERE A CHATENAY

Le **manoir de Jean d'Arrablo** est un édifice en ruines au milieu d'une prairie ceinturée de bois et de haie : la sensibilité de ces vestiges inscrits est nulle. Il n'est pas visible depuis les alentours : la sensibilité de covisibilité est nulle.



CARTE 80 : RESTES DU MANOIR DE JEAN D'ARRABLOY A GIEN

Le **carrefour de la Résistance** est un site de mémoire de la Seconde Guerre Mondiale, au cœur du maquis de Lorris. Il héberge des tombes de résistants. Localisé dans la forêt, il n'est pas sensible, que ce soit pour les visibilité ou les covisibilités.



CARTE 81 : CARREFOUR DE LA RESISTANCE A LORRIS ET LES BORDES

**Sensibilités ponctuelles**



**Sensibilités linéaires**



**Sensibilités**



**Vues dynamiques**

Plusieurs axes de forte fréquentation sont situés dans l'unité paysagère : l'A77, la D2007 et la D940 traversent des paysages forestiers, fermés. Il en va de même pour le GR3B. La sensibilité de visibilité est nulle.

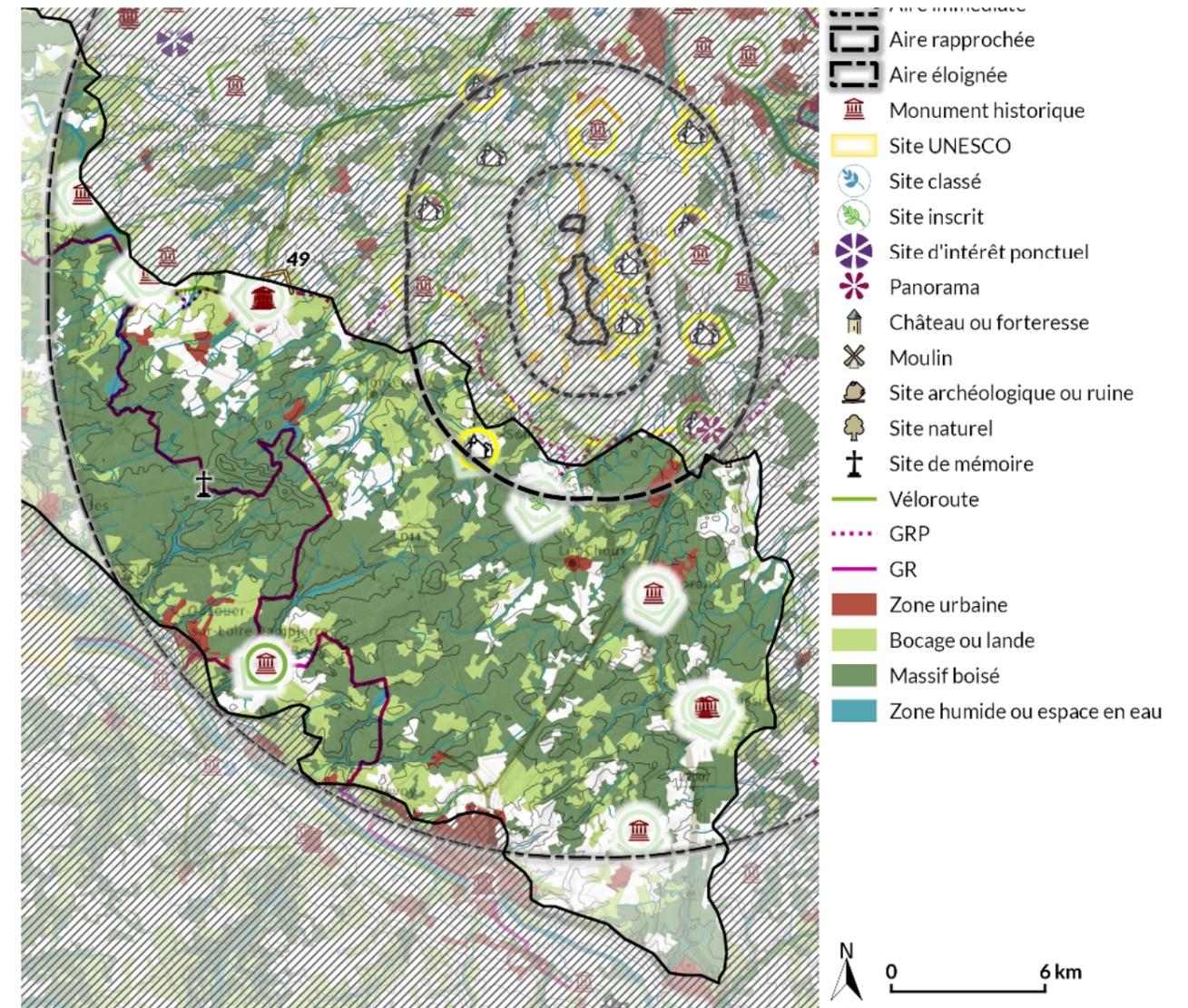
**Synthèse des sensibilités dans la forêt d'Orléans**

Unité paysagère de forêt, l'Orléanais forestier n'est concerné qu'à la marge par des visibilitées potentielles en direction du projet : il s'agit des vues depuis la sortie nord de Moulinet-sur-Solin, dont la sensibilité est modérée par la distance et la présence de masques végétaux.

Élément	Description	Sensibilité de visibilité	Sensibilité de covisibilité
Village de Moulinet-sur-Solin	Transition entre Gâtinais et Orléanais forestier : vue ouverte au nord	Modérée	Nulle
Château de Dampierre-en-Burly	Entrée sur un butte une percée visuelle vers la ZIP, lointaine	Faible	Nulle

Les sensibilités des éléments non mentionnés dans le tableau sont très faibles à nulles.

FIGURE 47 : SYNTHESE DES SENSIBILITES MODEREES A FORTES SUR L'AIRES ELOIGNEE DANS LE GATINAIS OUEST



Sources : IGN BDAlti75 ; BD Carthage, Ecopaysages CVdL, OSM, FranceRando, OSCom2016, France Raster 100&250

CARTE 83 : SYNTHESE DES SENSIBILITES DANS L'ORLEANAIS FORESTIER

## B-IV.7) Val de Loire des méandres

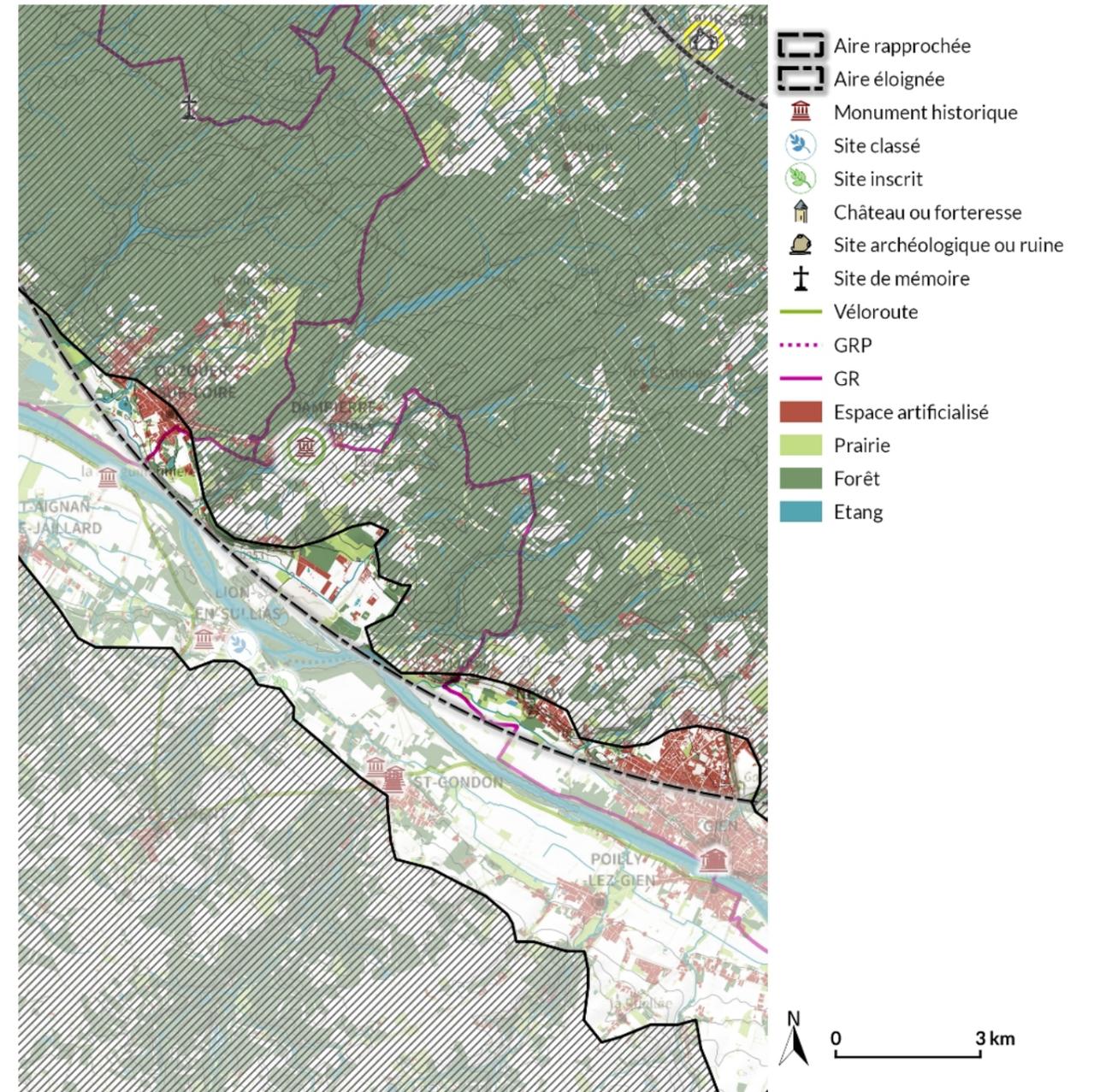
Le Val de Loire des méandres, à l'aval d'Orléans, est situé en limite sud-ouest du territoire d'étude.

Ainsi, aucun site touristique, ni aucun axe structurant de l'unité paysagère ne se situe dans l'aire éloignée. Seule la périphérie de Gien est située sur le territoire d'étude, le centre historique étant au-delà.

Deux GR passent rapidement par cette partie du territoire. Situés entre le coteau de Loire et la forêt d'Orléans, ils présentent des vues fermées en direction de la ZIP. La sensibilité est nulle.

Type	Éléments	Aire d'étude
Pôle urbain	Gien	Éloignée

FIGURE 48 : ÉLÉMENTS PAYSAGERS ET PATRIMONIAUX PONCTUELS DU VAL DE LOIRE



### Sensibilités ponctuelles



Visibilité

Covisibilité

### Sensibilités



### Sensibilités linéaires



Visibilité

Sources : OSCom 2016, Atlas des paysages du Loiret, de Seine-et-Marne et de Bourgogne, DREAL et DRAC CVdL/IdF/BFC, France GR, IGN BDAIti 75, France Raster100&250.

CARTE 84 : UNITÉ PAYSAGÈRE DU VAL DE LOIRE DES MÉANDRES

## B-IV.8) Puisaye

La Puisaye occupe une grande part du sud-est de l'aire éloignée.

L'unité paysagère est un espace ondulé occupé par le bocage et irrigué par un ensemble de cours d'eau qui découpent des petites vallées se dirigeant vers le Loing.

Un seul site patrimonial est recensé dans ce territoire rural : l'église de Saint-Maurice-sur-Aveyron.

Type	Éléments	Aire d'étude
Patrimoine	Église de Saint-Maurice-sur-Aveyron	Éloignée

FIGURE 49 : ÉLÉMENTS PAYSAGERS ET PATRIMONIAUX PONCTUELS DE LA PUISAYE

L'église de Saint-Maurice-sur-Aveyron s'installe sur le coteau nord de la vallée. Seul le portail est inscrit aux monuments historiques. Les vues sont ouvertes en direction du sud, fermées par le bâti et la végétation ailleurs. La ZIP étant localisée à plus de 17 km à l'est, la sensibilité de visibilité est nulle. L'église n'est visible que depuis le fond de vallée : le relief masque les vues vers la ZIP. La sensibilité de covisibilité est également nulle.



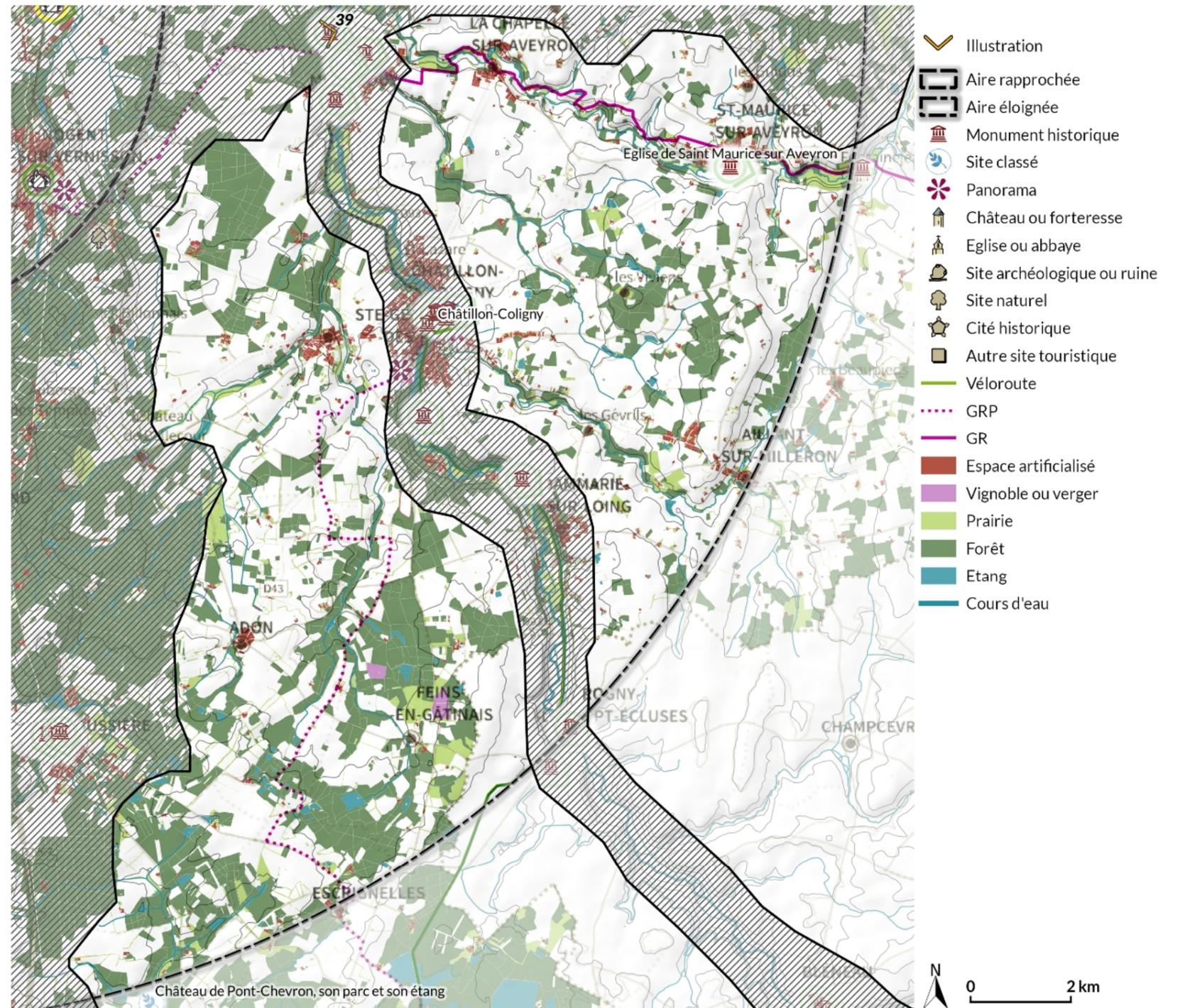
CARTE 86 : EGLISE DE SAINT-MAURICE-EN-AVEYRON

Aucune route d'importance ne passe par la partie de la Puisaye située sur le territoire d'étude.

Le GR13 et le GRP « Pays du Gâtinais » traversent l'unité paysagère.

- Les paysages sont arborés autour du GR13 qui suit la vallée de l'Aveyron.
- Le GRP passe par le plateau et plusieurs petites vallées. Les paysages présentent de nombreux bois de tailles variées.

La sensibilité de ces deux itinéraires est nulle, les vues vers la ZIP étant masquées par le relief et la végétation.



### Sensibilités ponctuelles



Visibilité  
Covisibilité

### Sensibilités



### Sensibilités linéaires

— Visibilité

Sources : OSCOM 2016, Atlas des paysages du Loiret, de Seine-et-Marne et de Bourgogne, DREAL et DRAC CVdL/IdF/BFC, France GR, IGN BDAIti 75, France Raster100&250.  
CARTE 85 : UNITÉ PAYSAGÈRE DE LA PUISAYE

## B-V. SYNTHÈSE DE L'ÉTAT INITIAL ET SCENARIO DE REFERENCE

### B-V.1) Contexte et structure du paysage

Le territoire d'étude est localisé dans la partie est du **Loiret** (45), en **région Centre-Val de Loire**. Le projet de parc éolien des Ailes du Gâtinais, situé à environ 6 km au sud de **Montargis** et 18 km au nord-est du Val de Loire, s'installe dans l'unité paysagère régionale du Gâtinais de l'ouest.

La **zone d'implantation potentielle** du projet (ZIP) intègre une zone favorable à l'éolien d'après la bibliographie régionale. Le projet s'inscrit dans une dynamique de création d'un parc éolien isolé, dans un territoire où cette énergie renouvelable n'est pas présente malgré un fort potentiel de développement.

D'une superficie d'environ 371 ha, la ZIP s'installe dans un espace ouvert. Elle est traversée par l'autoroute A77 et la D39. Elle est localisée à l'**écart des sites patrimoniaux et touristiques emblématiques de la région Centre-Val de Loire**, le plus proche étant le château de Sully-sur-Loire, à environ 25 km.

3 grandes aires d'études ont été définies pour l'étude paysagère et patrimoniale :

- L'**aire d'étude immédiate** regroupe les paysages proches du projet et est définie par la ZIP et une zone tampon de 2 km autour. Elle comprend de nombreux hameaux ainsi que le village de **Varennes-Changy**. À l'est, les villages d'Ouzouer-des-Champs et de Saint-Hilaire-sur-Puiseaux sont situés dans la petite **vallée du Puiseaux**.
- L'**aire rapprochée**, située de 2 à 6 km de la ZIP, présente une dichotomie entre un sud-ouest boisé et un nord-est beaucoup plus ouvert. Elle intègre 12 villages et 1 bourg ainsi que deux sites à enjeux ponctuels d'importance régionale : les **églises de Solterre et Cortrat**. La **D2007/N7** traverse l'est de l'aire rapprochée.
- L'**aire éloignée** s'étend de 6 à 20 km. Elle inclut l'agglomération de **Montargis** au nord-est, le **Val de Loire** de Gien à Ouzouer-sur-Loire et la **forêt d'Orléans** au sud-ouest. La **vallée du Loing** traverse sa partie est. Quelques sites reconnus sont localisés dans cette aire d'étude : le centre historique de Bellegarde, l'étang des Hautes Sœurs, etc.

Le territoire d'étude se localise dans le secteur du **Gâtinais** ouest, au relief doux et à la mosaïque d'occupation du sol. L'espace rural, dominant, mêle grandes cultures, bois et prairies. Il accueille un bâti diffus intégré à une trame arborée conséquente. Ces lieux de vie sont de diverses natures : il s'agit de quelques villes et bourgs ainsi que de nombreux villages, hameaux et habitations isolées.

Ce secteur est entaillé par les vallées du **Loing** et de son affluent l'Ouanne. Des vallées de moindre ampleur, le plus souvent s'écoulant du sud vers le nord, irriguent les deux tiers nord du territoire. Celle du Puiseaux est la plus proche de la ZIP. L'**agglomération de Montargis**, au nord de la confluence de l'Ouanne et du Loing, est le pôle urbain de cette partie du territoire.

L'unique parc éolien (autorisé non construit) du territoire d'étude est situé à 19,5 km au nord-ouest, dans une zone de transition entre Gâtinais et Beauce, où les paysages sont beaucoup plus ouverts.

Historiquement occupé par une mosaïque d'occupation du sol, le territoire d'étude a perdu peu à peu sa complexité au profit d'espaces bien délimités entre zones urbanisées, grandes cultures et boisements. Ce phénomène a été amplifié par l'arrivée de l'autoroute A77 et la facilité d'accès depuis la région parisienne.

Le **massif forestier de l'Orléanais** s'installe dans la partie sud-ouest du territoire d'étude, entre la ZIP et le **Val de Loire des méandres**, en amont d'Orléans. Gien en est le pôle urbain. Plus à l'est, la Puisaye annonce la Bourgogne avec sa mosaïque d'occupation du sol.

## B-V.2) Synthèse des sensibilités

### Unités paysagères

La conformation du territoire d'étude a permis de définir 8 unités paysagères, regroupées en 4 grands types de paysages :

- les unités paysagères de **bocage**, le Gâtinais ouest (accueillant le projet), le Gâtinais est et la Puisaye ;
- les unités paysagères de **vallées** (Loing amont et Loing aval) et de grandes vallées (Val de Loire des méandres) ;
- une unité paysagère **boisée**, l'Orléanais forestier ;
- une unité paysagère **urbaine**, l'agglomération de Montargis.

Leur analyse a montré que l'importance des boisements limitait grandement les vues en direction de la ZIP. Ainsi, aucune sensibilité n'a été recensée dans les unités paysagères du Val de Loire des méandres, en Puisaye et dans la vallée du Loing à l'aval de Montargis.

Le Gâtinais de l'Ouest en tant qu'unité paysagère d'accueil du projet est la plus concernée par les sensibilités au projet, tandis que celles-ci sont ponctuelles dans le Gâtinais de l'est, dans la vallée du Loing amont ainsi que dans l'Orléanais forestier.

### Lieux de vie

**Dans l'aire immédiate**, les lieux de vie sont nombreux du fait d'un fort dispersement de l'habitat. Ainsi, trois villages (Ouzouer-des-Champs, Saint-Hilaire-sur-Puiseaux et Varennes-Changy) sont localisés dans cette aire d'étude ainsi qu'une soixantaine de hameaux ou habitations isolées. Du fait de la proximité au projet et des paysages ouverts, les sensibilités de visibilité sont nombreuses (voir tableau ci-dessous). Les plus fortes concernent la frange nord de **Varennes-Changy** ainsi que les **maisons isolées** des Petits Fleury, des Grands Marais, de la Fromentée et des Champs Bouchés et les **hameaux** de la Breuille, Crételle, Le Lieu des Champs, Les Beurrières, Le Haut du Turc, Les Vaux, Les Ecoinsons, La Blanchardière, Les Lièvres, La Vallière, Ponthy, Les Petites Brosses. Ailleurs, les sensibilités sont moindres du fait des masques visuels existants.

Unité paysagère	Élément	Description	Sensibilité de visibilité	Sensibilité de covisibilité	
Gâtinais ouest	Maisons isolées des Petits Fleury, des Grands Marais, de la Fromentée, et des Champs Bouchés	Paysage ouvert, élément peu marquant dans le paysage	Forte	Pas d'enjeu	
	Hameaux de la Breuille, Crételle, Le Lieu des Champs, Les Beurrières, Le Haut du Turc, Les Vaux, Les Ecoinsons, La Blanchardière, Les Lièvres, La Vallière, Ponthy, Les Petites Brosses				
	Maisons isolées des Coudreaux, de la Bansonnerie, du Tremblay de la Moneillerie, des Troux Blancs, des Bouzeaux et du Palais	Paysage en partie ouvert, élément peu marquant dans le paysage	Modérée		
	Hameaux de Cormenin, La Bélisée, Rogny, Les Fours, La Crèche, Le Bois Hyau, La Planche				
	Village de Varennes-Changy	Paysage en grande partie boisée, ouvert en limite nord d'urbanisation. Vue sur la silhouette vers le complexe sportif	Forte		Modérée
	Village d'Ouzouer-des-Champs	Bâti peu dense mais arboré, silhouette peu marquée à l'est du village	Modérée		Nulle
	Village de Saint-Hilaire-sur-Puiseaux	Bâti linéaire relativement continu, vues plus ouvertes en limite nord du village mais proches du Puiseaux. Silhouette visible depuis la D39 à l'est	Modérée		Forte
	Village d'Oussoy-en-Gâtinais	Percée visuelle en centre de village, forte trame arborée. Silhouette bien visible dans le paysage	Modérée		Forte

Les sensibilités des éléments non mentionnés dans le tableau sont faibles à nulles.

FIGURE 50 : SYNTHÈSE DES SENSIBILITÉS MODÉRÉES À FORTES POUR LES LIEUX DE VIE DE L'AIRE IMMÉDIATE

Oussoy-en-Gâtinais est situé à cheval sur les aires immédiate et rapprochée. Les vues en direction de la ZIP sont en partie ouvertes en limite est du village. La silhouette de ce village est marquée dans le paysage, ainsi que dans une moindre mesure celle de Saint-Hilaire-sur-Puiseaux : ces deux villages ont ainsi une sensibilité de covisibilité.

Dans l'aire rapprochée, 9 villages et 1 bourg ont été recensés : les villages Pressigny-les-Pins, Cortrat, Solterre, Mormant-sur-Vernisson, Vimory, Lombreuil, Thimory, la Cour-Marigny, Montereau et le Moulinet-sur-Solin ainsi que le bourg de Nogent-sur-Vernisson. La plupart est localisée au niveau de vallées plus ou moins marquées et arborées qui limitent les vues. Des percées visuelles vers la ZIP existent cependant pour 6 d'entre eux (voir tableau). La sensibilité est modérée par la distance.

Les silhouettes de villages sont souvent masquées par la végétation : seules 3 d'entre elles sont sensibles au projet, avec la plus forte sensibilité pour Vimory et son église protégée, située dans un espace très ouvert.

Unité paysagère	Élément	Description	Sensibilité de visibilité	Sensibilité de covisibilité
Gâtinais de l'ouest	Village de la Cour-Marigny et son église protégée	Village de vallée arborée, silhouette bien visible depuis le coteau opposé à la ZIP	Faible	Modérée
	Village de Thimory	Village arboré, silhouette bien visible depuis l'ouest	Modérée	Modérée
	Village Chevillon-sur-Huillard	Vues ouvertes ou fermées, silhouette bien visible depuis le nord-ouest	Modérée	Nulle
	Village de Vimory et son église protégée	Vues ouvertes en limite sud, silhouette point d'appel du regard	Modérée	Forte
	Village de Solterre et son église protégée	Vues ouvertes depuis la Commodité, silhouette en partie masquée	Modérée	Faible
	Village de Mormant-sur-Vernisson	Vues ouvertes depuis l'ouest, point d'appel sur le coteau opposé de la vallée	Modérée	Modérée
	Bourg de Nogent-sur-Vernisson	Vues ouvertes fermées par le relief et la végétation, silhouette masquée	Modérée	Nulle
	Village de Pressigny-les-Pins	Vues ouvertes et fermées, silhouette en partie masquée	Modérée	Faible
Orléanais forestier	Village de Moulinet-sur-Solin	Transition entre Gâtinais et Orléanais forestier : vue ouverte au nord	Modérée	Nulle

Les sensibilités des éléments non mentionnés dans le tableau sont faibles à nulles.

FIGURE 51 : SYNTHÈSE DES SENSIBILITÉS MODÉRÉES À FORTES POUR LES VILLAGES ET BOURGS DE L'AIRES RAPPROCHÉE

2 pôles urbains se localisent dans l'aire éloignée : Montargis au nord et Gien au sud.

Gien est séparé de la ZIP par le massif forestier d'Orléans. La ville est de plus tournée vers le Val de Loire, à l'opposé du projet : la sensibilité est nulle.

Montargis est situé dans la vallée du Loing, enserré dans des axes routiers de forte fréquentation. La plupart des vues sont fermées en direction de la ZIP, que ce soit à cause du bâti, du relief ou de la végétation. Seule la sortie sud, sur la D2007, présente des vues plus ouvertes vers le sud.

Unité paysagère	Élément	Description	Sensibilité de visibilité	Sensibilité de covisibilité
Montargis	Agglomération de Montargis	Sortie sud relativement ouverte	Modérée	Nulle

Les sensibilités des éléments non mentionnés dans le tableau sont faibles à nulles.

FIGURE 52 : SYNTHÈSE DES SENSIBILITÉS MODÉRÉES À FORTES POUR LES PÔLES URBAINS DE L'AIRES ÉLOIGNÉE

## Axes de déplacement

Le territoire d'étude est irrigué par un ensemble de routes hiérarchisé, avec :

- quelques grands axes de déplacement reliant les principaux bourgs et pôles urbains (A77 de l'aire éloignée jusque dans la ZIP, D2007/N7 dans les aires éloignée à rapprochée, et un ensemble de grandes départementales et l'A19 dans l'aire éloignée).
- des routes locales et secondaires reliant les différents lieux de vie, notamment dans l'aire immédiate.

Ces axes de déplacement traversent des paysages variés, tantôt ouverts dans les espaces de cultures, tantôt boisés ou urbanisés : les vues ouvertes sont de courtes durées mais régulières. Elles n'excèdent généralement pas quelques kilomètres, les bois en second ou arrière-plan masquant les vues plus lointaines. Ainsi les sensibilités concernent uniquement les petites routes de l'aire immédiate tournées vers la ZIP (voir tableau ci-dessous) ainsi que l'A77 dans les aires immédiate et rapprochée, et ponctuellement la D2007/N7 au nord-est de la ZIP.

Unité paysagère	Élément	Description	Sensibilité de visibilité	Sensibilité de covisibilité
Gâtinais ouest	Aire immédiate : Route communale allant de Varennes-Changy au Grand Marais, D39 entre Saint-Hilaire-sur-Puiseaux et Oussoy-en-Gâtinais, A77	Paysages ouverts avec ZIP pouvant être dans l'axe de la route	Forte	Pas d'enjeu
	Aire rapprochée : A77, D2007 vers Mormant-sur-Vernisson	Alternance de vues ouvertes (champs) et fermées (bois, encaissement...)	Localement modérée	Pas d'enjeu
Montargis	Aire éloignée : D2007/N7 en sortie sud	Paysages urbains sauf en limite sud d'agglomération	Modérée	Pas d'enjeu

Les sensibilités des éléments non mentionnés dans le tableau sont faibles à nulles.

FIGURE 53 : SYNTHÈSE DES SENSIBILITÉS MODÉRÉES À FORTES POUR LES AXES DE DÉPLACEMENT

## Paysages reconnus

Les paysages reconnus du territoire d'étude s'articulent autour de deux grands espaces remarquables : le Val de Loire à l'extrémité de l'aire éloignée, et le massif de l'Orléanais forestier, tous deux non sensibles au projet du fait de l'éloignement et/ou des vues fermées.

À ces paysages emblématiques, viennent s'ajouter les vallées secondaires du Loing et de l'Ouanne qui offrent des paysages arborés et des panoramas sur certains éléments ponctuels, comme à Château-Renard ou Châtillon-Coligny. Des éléments d'intérêt isolés, comme l'église de Cortrat ou celle de Solterre, dans l'aire rapprochée, ainsi que des cités historiques comme Bellegarde, ponctuent la partie nord-est du territoire. Seul Château-Renard présente une sensibilité significative au projet.

Plusieurs itinéraires touristiques traversent les différentes aires d'étude, notamment le GRP du Pays du Gâtinais, à environ 3 km de la ZIP. Les vues vers la ZIP sont fermées le plus souvent. Ainsi les sensibilités concernent de cours tronçons, uniquement pour les itinéraires touristiques du GRP « Pays du Gâtinais » et du GR13 qui traversent quelques paysages ouverts (voir tableau).

Unité paysagère	Élément	Description	Sensibilité de visibilité	Sensibilité de covisibilité
Gâtinais ouest	GRP du Gâtinais au sud de Varennes-Changy, vers la Cour-Marigny et vers Nogent-sur-Vernisson	Alternance de vues ouvertes (champs) et fermées (bois, encaissement...)	Localement modérée	Pas d'enjeu
Gâtinais est	GR13 entre Montcresson et Gy-les-Nonains	Coteau du Loing plus ouvert par rapport au cheminement boisé dominant	Modérée	Pas d'enjeu
Loing amont	Château-Renard	Panorama sur les remparts permettant de voir la vallée et le centre historique	Modérée	Modérée

Les sensibilités des éléments non mentionnés dans le tableau sont faibles à nulles.

FIGURE 54 : SYNTHÈSE DES SENSIBILITÉS MODÉRÉES À FORTES POUR LES PAYSAGES RECONNUS

## Patrimoine

Le patrimoine ponctue le territoire, avec une **concentration un peu plus importante le long des vallées**. Sur les 78 éléments protégés (70 MH, 6 sites Loi 1930 et 2 SPR), aucun n'est localisé dans l'aire immédiate,

Aucun site archéologique connu n'a été recensé dans la ZIP et ses abords proches.

Dans l'aire immédiate, le PLU de Varennes-Changy identifie trois éléments remarquables (le château de Changy, sa chapelle et le lavoir). Aucun n'est sensible au projet. Enfin, les chemins ruraux inscrits au PDIPR forment 8 boucles de promenades qui ne traversent pas la ZIP. Des vues ouvertes ponctuelles existent depuis certaines de ces boucles de promenades locales : chemin de « l'étang neuf » vers Crételle, le « Puiseaux » vers la ferme du May à l'est de la ZIP, les « quatre châteaux » à Ouzouer-des-Champs et « l'étang de Changy » au Lieu des Champs.

Seuls 5 sites patrimoniaux sont situés dans l'aire rapprochée. Il s'agit des églises de Vimory, Solterre, La Cour-Marigny et Cortrat (MH), ainsi que le château de Langesse (site inscrit). La mosaïque d'occupation du sol, qui se traduit dans le paysage par une densité importante de bois et de linéaires arborés de taille variable, réduit le nombre de sensibilités. Celles-ci concernent uniquement l'église de La Cour-Marigny (covisibilité) et celle de Vimory (covisibilité).

Dans l'aire éloignée, les vues ouvertes en direction de la ZIP sont ponctuelles, par exemple pour :

- l'église de Treilles-en-Gâtinais (Gâtinais ouest, visibilité et covisibilité),
- Châtillon-Coligny vu depuis le coteau opposé au projet du Loing (vallée du Loing amont, covisibilité),
- le belvédère de l'église d'Amilly (agglomération de Montargis, visibilité),
- l'église de Pannes (agglomération de Montargis, covisibilité),
- l'entrée du château de Dampierre-en-Burly sur un point haut (Orléanais forestier, visibilité).

Les sensibilités restent **faibles** à cause de la distance d'éloignement importante. Seul Château-Renard, avec son belvédère sur les remparts, se démarque par une sensibilité **modérée**.

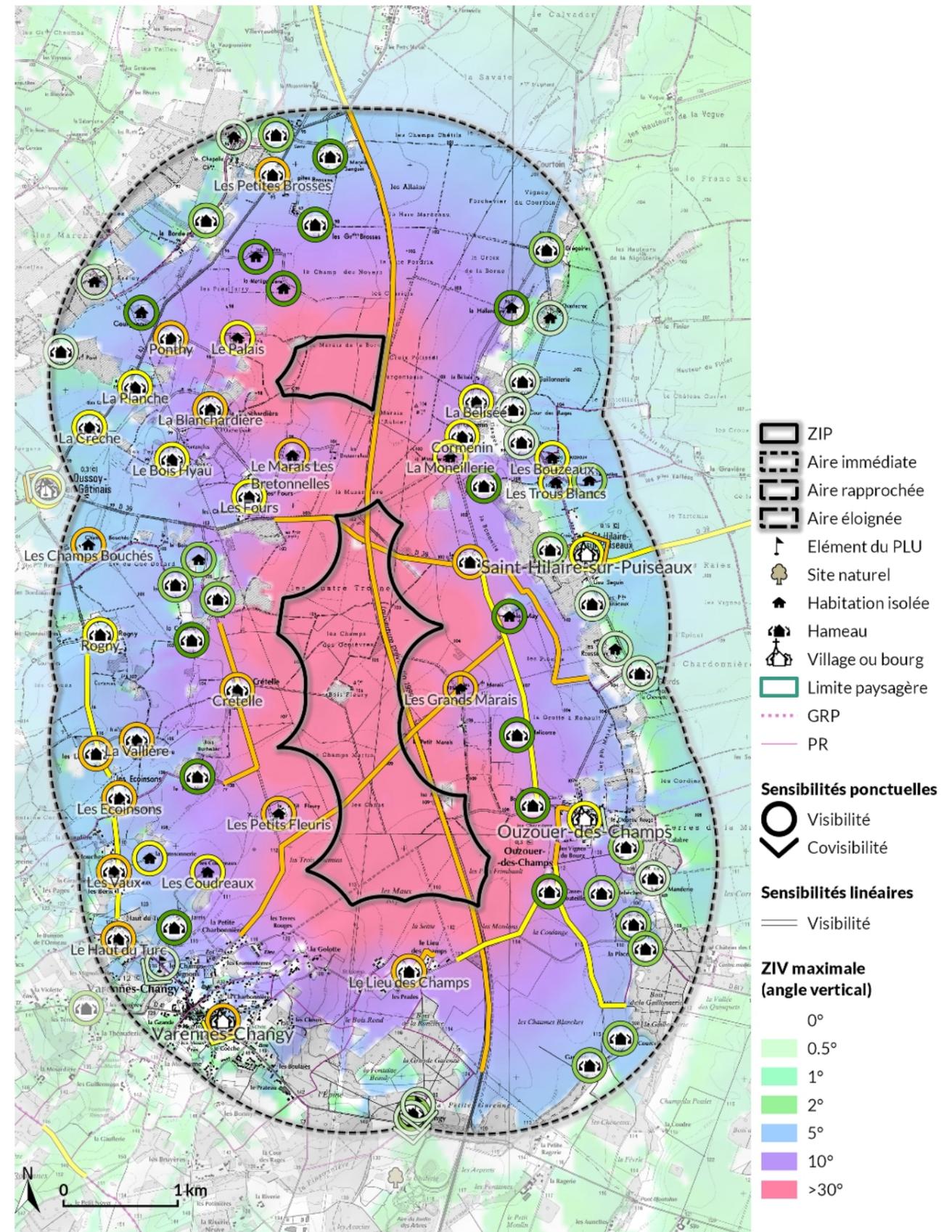
Unité paysagère	Élément	Description	Sensibilité de visibilité	Sensibilité de covisibilité
Gâtinais ouest	Eglise de la Cour-Marigny	Vues fermées, clocher point d'appel du regard	Faible	Modérée
	Eglise de Vimory	Vues fermées, clocher point d'appel du regard	Modérée	Forte
Loing amont	SPR de Château-Renard et ses monuments historiques	Panorama sur les remparts permettant de voir la vallée et le centre historique	Modérée	Modérée

Les sensibilités des éléments non mentionnés dans le tableau sont **faibles** à nulles.

FIGURE 55 : SYNTHÈSE DES SENSIBILITÉS MODÉRÉES À FORTES POUR LE PATRIMOINE

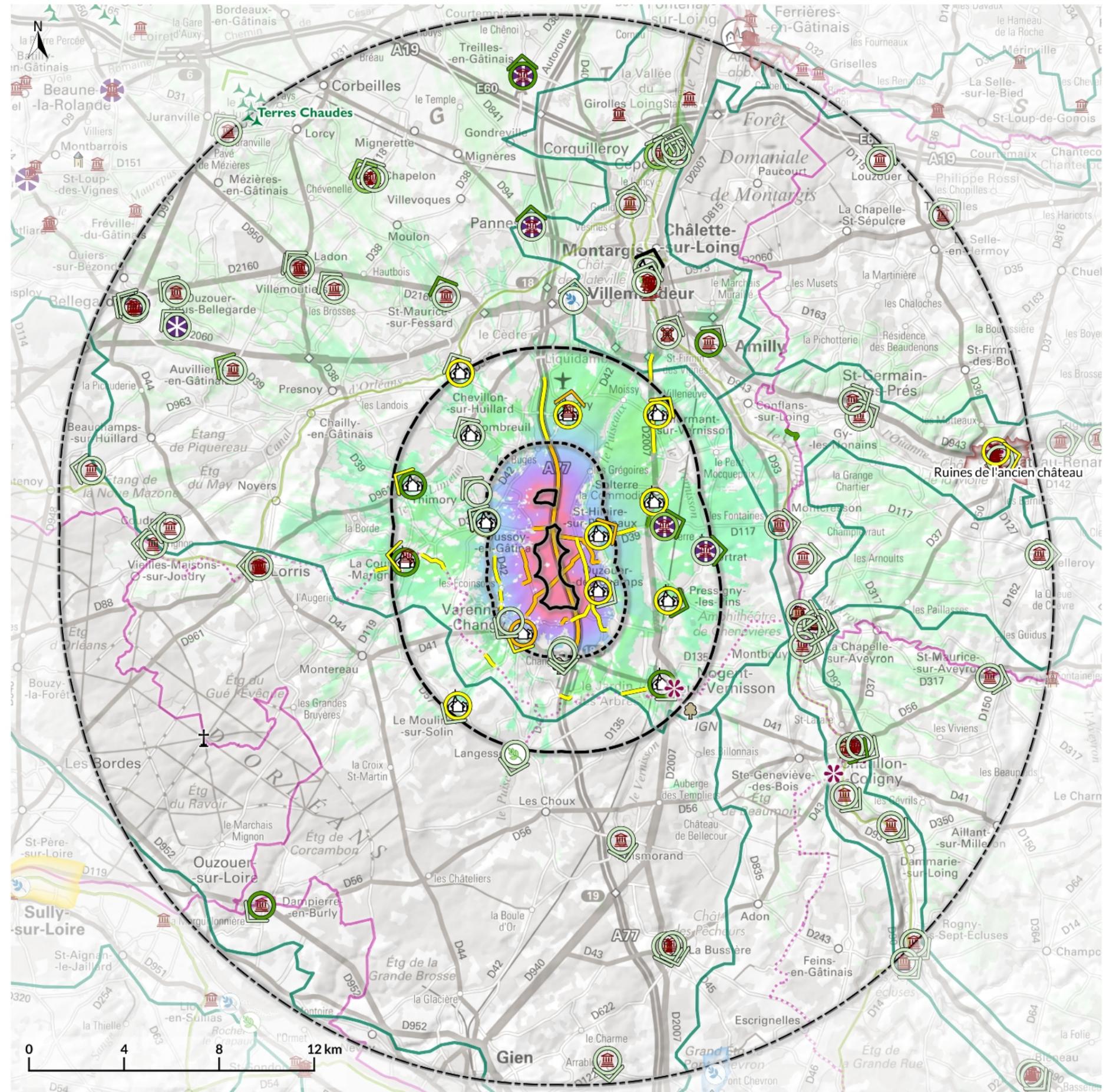
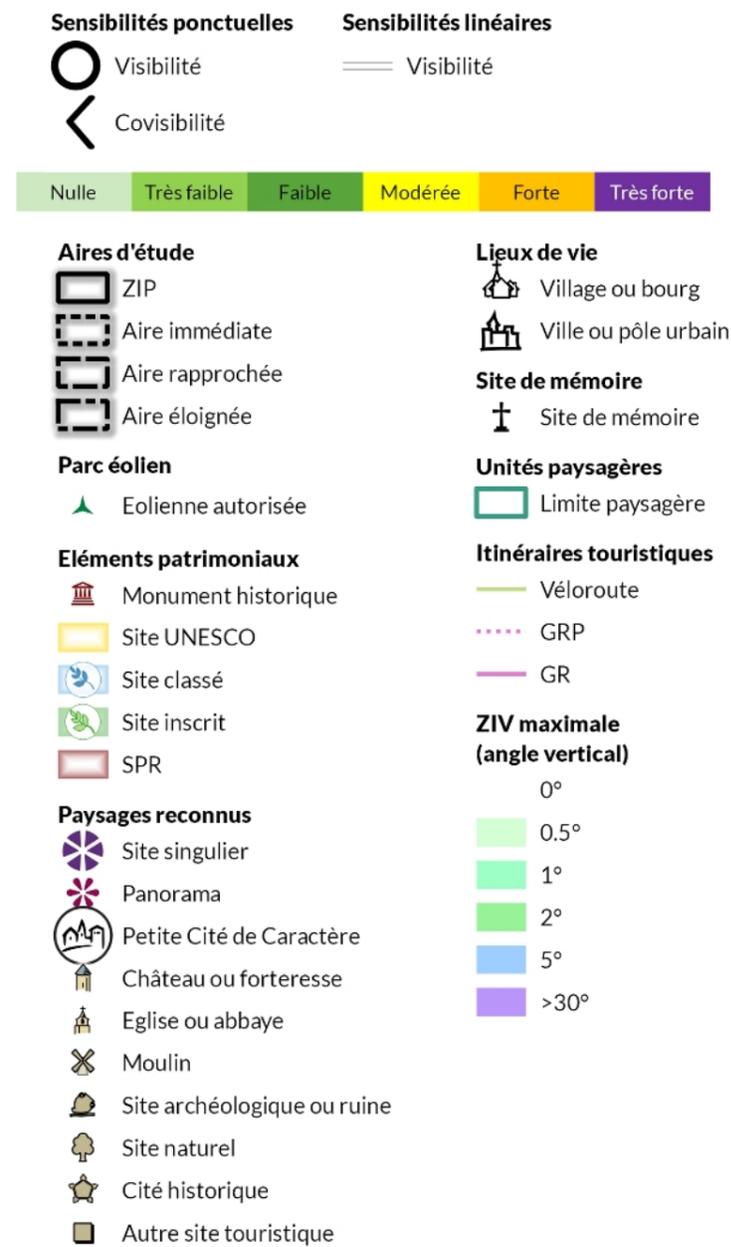
## Contexte éolien

L'**unique parc éolien du territoire d'étude** (Les Terres Chaudes, parc autorisé non construit) du territoire d'étude est situé à 19,5 km au nord-ouest, dans une zone de transition entre Gâtinais et Beauce où les paysages sont beaucoup plus ouverts. De nombreux masques visuels s'intercalent entre lui et la ZIP : la sensibilité de covisibilité est **nulle**.



Sources : BDAlti75, Scan100 & ScanExpress250, Région, DRAC et DREAL CVdL, IdF & BFC, SCOT Montargois-en-Gâtinais, Offices du Tourisme  
 CARTE 87 : SYNTHÈSE DES SENSIBILITÉS SUR L'AIRES IMMÉDIATE

Sources : BDAIti75, Scan100 & ScanExpress250, Région, DRAC et DREAL  
 CVdL, IdF & BFC, SCOT Montargois-en-Gâtinais, Offices du Tourisme  
 CARTE 88 : SYNTHÈSE DES SENSIBILITÉS SUR L'AIRE ÉLOIGNÉE



## C) CHOIX DU PROJET

### C-I. JUSTIFICATION DU SITE D'ETUDE ET PRECONISATIONS

#### C-I.1) Capacité d'accueil du site d'implantation

La zone d'implantation potentielle du projet (ZIP) est éloignée des sites emblématiques du Centre-Val de Loire (château de Sully-sur-Loire à 25 km, Val des Méandres à 19 km...) et dans une zone jugée favorable au développement de l'énergie éolienne au niveau régional (ex Schéma Régional Eolien) : le Montargois-Gâtinais. Ce zonage est mentionné dans le Plan Climat Air Energie (PCAET) du Pays du Gâtinais (Pays du Gâtinais, Agglo Montargoise et rives du Loing, Explicit, 2013). Ce document possède dans son programme d'actions un volet « produire localement l'énergie de demain sur le territoire » qui englobe l'éolien. Enfin, le SRADDET n'indique aucune contre-indication sur ce territoire pour l'installation d'éoliennes.

Aucun site patrimonial protégé n'est recensé aux abords immédiats de la ZIP. Celle-ci n'est concernée par aucune servitude patrimoniale liée aux monuments historiques. Les paysages d'accueil du projet sont ouverts, de grande échelle et ont donc a priori la capacité d'accueillir un parc éolien. De plus, l'A77 forme un axe structurant sur lequel appuyer le développement d'un parc éolien.

Un seul parc éolien (Les Terres Chaudes) est situé dans le territoire d'étude, à plus de 19 km au nord-ouest de la ZIP. Le faible nombre et la distance aux parcs éoliens existants justifie la création d'un parc isolé. En effet, l'espace de respiration entre le parc des Terres Chaudes et la ZIP est suffisant pour éviter les effets de mitage du territoire (voir zone d'influence visuelle cumulée en page 86). Les enjeux liés aux impacts cumulés sont nuls.

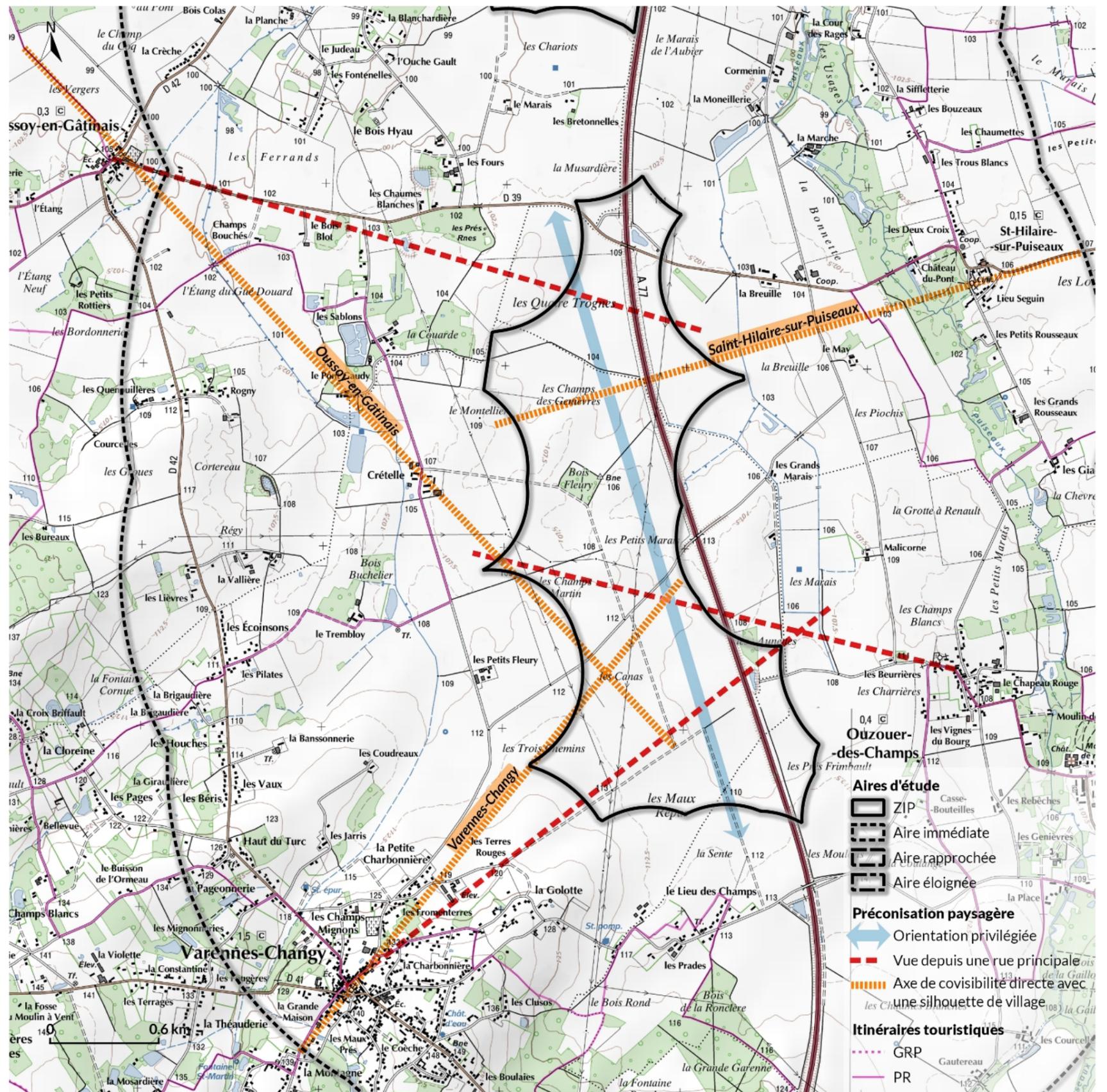
Pour toutes ces raisons, le site d'accueil du projet apparaît comme favorable à l'implantation d'éoliennes.

#### C-I.2) Préconisations paysagères et patrimoniales pour l'élaboration du projet

Du fait de la présence marquée du bâti dans les aires immédiate et rapprochée, les préconisations paysagères concernent principalement la qualité paysagère des lieux de vie. Il est également important de s'appuyer sur les infrastructures de la ZIP pour élaborer l'implantation.

Type de préconisation	Préconisations
Lisibilité	Orientation générale nord-ouest/sud-est, le long de l'A77
Vue depuis les villages	Rue Saint-Hilaire à Varennes-Changy, D39 à Oussoy-en-Gâtinais, rue de l'église à Ouzouer-des-Champs
Covisibilité avec les silhouettes de bourg	Varennes-Changy depuis les alentours de la salle des fêtes, Oussoy-en-Gâtinais depuis la boucle de promenade au nord-ouest et St-Hilaire-sur-Puiseaux depuis la D39 à l'est

FIGURE 56 : PRECONISATIONS PAYSAGERES



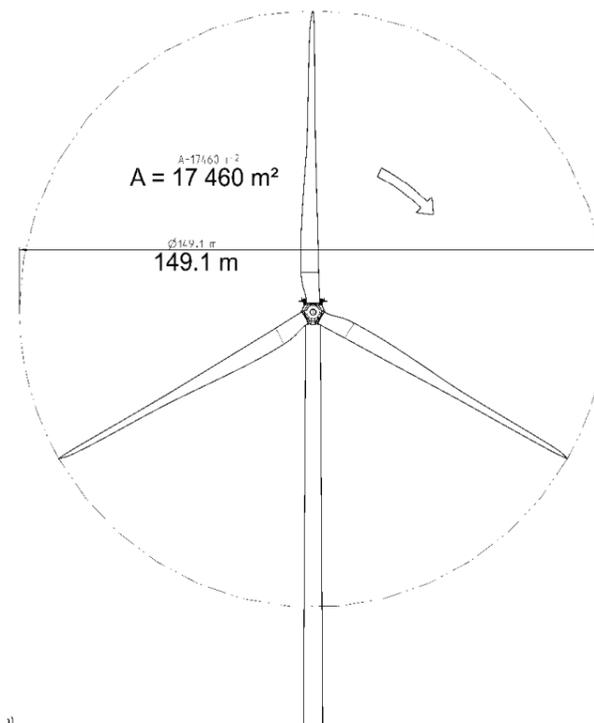
Sources : IGN Scan 25, IGN EU-DEM 30  
CARTE 89 : PRECONISATIONS PAYSAGERES

## C-II. COMPARAISON DES VARIANTES

### C-II.1) Présentation des variantes et analyse théorique

4 variantes d'implantations ont été définies pour l'élaboration du projet. Elles sont toutes globalement orientées nord-ouest/sud-est. Aucune variante n'envisage d'éoliennes dans l'entité nord de la ZIP pour des raisons de contraintes techniques.

Toutes les variantes sont conçues sur un même modèle d'éoliennes à 180 m en bout de pale : l'éolienne NORDEX N149.



Source : Nordex  
FIGURE 57 : SCHEMA DE LA N149

L'analyse cartographique des variantes permet d'envisager différents avantages ou inconvénients théoriques par rapport aux recommandations paysagères, présentés au tableau suivant.

Variante	Modèle d'éoliennes	Nombre d'éoliennes	Impact attendu (analyse cartographique)
N°1	N149	5	Covisibilité avec la silhouette de Varennes-Changy (E4) et Oussoy-en-Gâtinais (E5). Covisibilité directe avec Saint-Hilaire-sur-Puiseaux (E2). Éolienne dans l'axe de la rue principale d'Ouzouer-des-Champs (E4). Manque de lisibilité Emprise étendue
N°2	N149	4	Covisibilité avec la silhouette de Varennes-Changy (E3) et Oussoy-en-Gâtinais (E4). Éolienne dans l'axe de la rue principale d'Ouzouer-des-Champs (E3). Bonne lisibilité de l'implantation Emprise étendue
N°3	N149	4	Covisibilité avec la silhouette de Varennes-Changy (E3). Éolienne dans l'axe de la rue principale d'Ouzouer-des-Champs (E3). Bonne lisibilité de l'implantation Emprise étendue
N°4	N149	3	Covisibilité avec la silhouette de Varennes-Changy (E3) et éolienne dans l'axe de la rue principale d'Ouzouer-des-Champs (E3). Lisibilité de l'implantation Emprise réduite

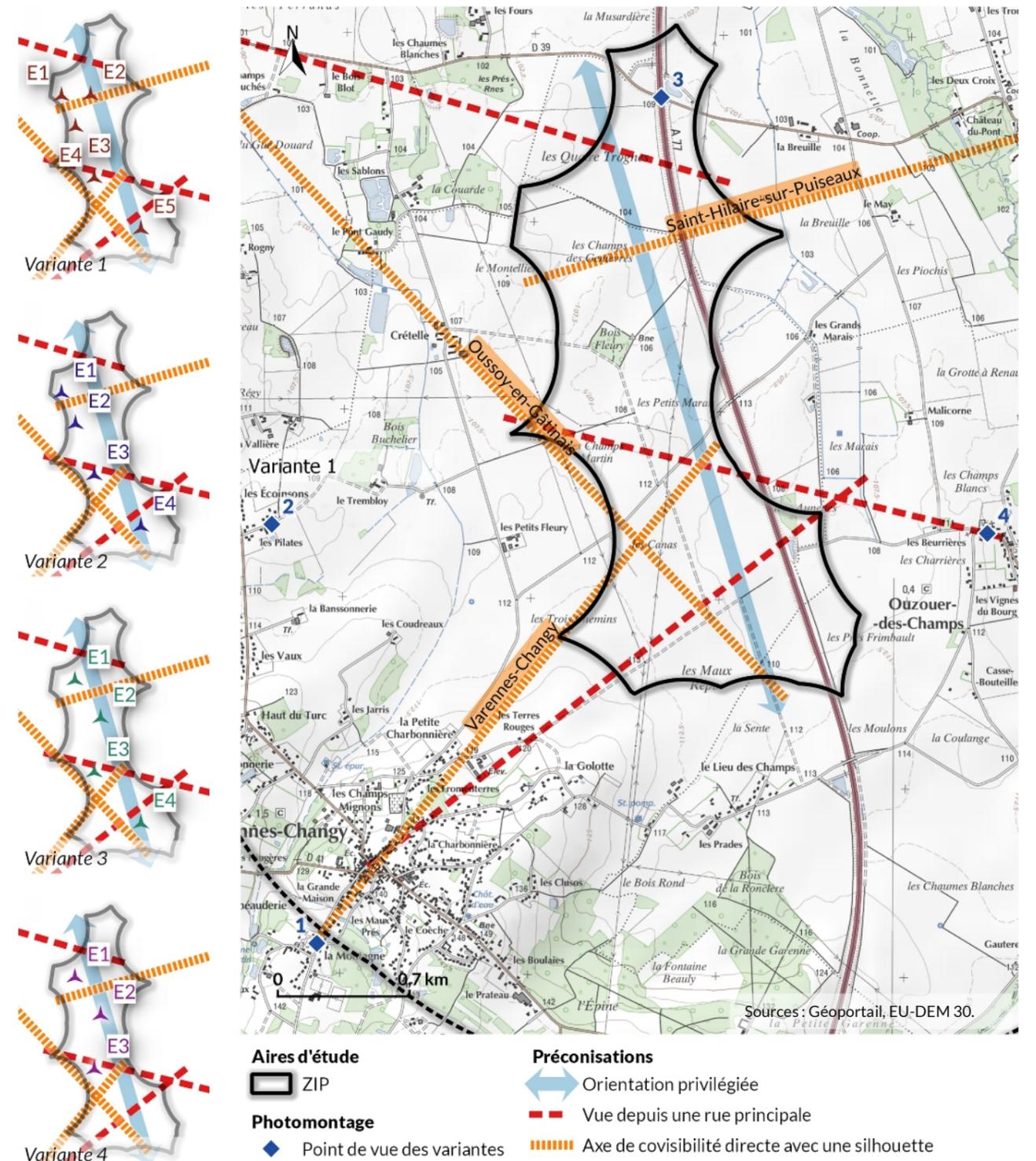
FIGURE 58 : CARACTERISTIQUES DES VARIANTES ET PREANALYSE DES IMPACTS

La zone d'accueil du projet est a priori favorable à l'éolien du fait de son paysage de grande échelle ainsi que de l'autoroute axe structurant, et des principales voies départementales parallèles qui la traversent et qui servent d'appui à la définition du projet. De plus, la zone est écartée des sites touristiques et patrimoniaux recensés. 4 variantes avec un seul et même gabarit d'éoliennes sont étudiées pour l'élaboration du projet. L'analyse cartographique montre que la variante n°1 et dans une moindre mesure la variante n°2 devraient présenter théoriquement le plus d'impacts paysagers.

### C-II.2) Photomontages des variantes

Pour la suite de l'analyse, 4 points de vue ont été sélectionnés. Ils sont situés approximativement aux quatre points cardinaux et permettent d'analyser les variantes au regard des préconisations issues de l'analyse des sensibilités :

- Le point de vue n°1 s'intéresse à la comparaison des impacts sur la silhouette de Varennes-Changy ;
- Le point de vue n°2 analyse la composition des variantes pour les vues perpendiculaires à l'axe d'implantation ;
- Le point de vue n°3 analyse la composition pour les vues parallèles à l'axe d'implantation ;
- Le point de vue n°4 s'intéresse à la vue dans l'axe de la rue principale d'Ouzouer-des-Champs.



CARTE 90 : LOCALISATION DES PHOTOMONTAGES, DES VARIANTES ET PRECONISATIONS PAYSAGERES

## Photomontage n°1 : Silhouette de Varennes-Changy

### État initial

Le point de vue se situe au lieu-dit « la Montagne » à Varennes-Changy, près de la salle des fêtes, sur la petite route locale menant au Moulinet-sur-Solin. Le point de vue est décentré du centre-bourg où les visibilitées sont nulles (voir point de vue n°7 du carnet de photomontages).

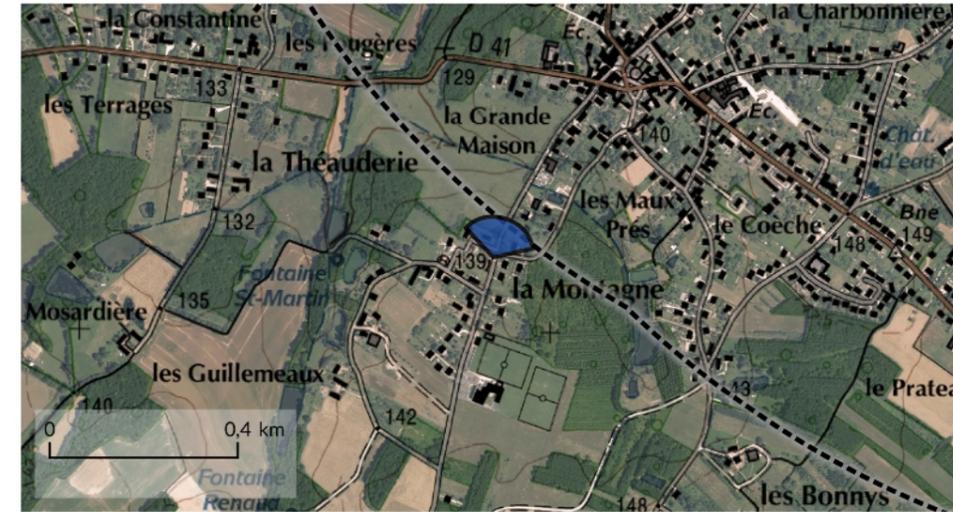
La vue est caractérisée par une forte présence du bâti pavillonnaire et des aménagements associés: haies monospécifiques, clôtures, candélabres... En second plan, se détache un espace de prairie arborée faisant pénétrer l'espace rural dans cette ambiance périurbaine. Au loin, le clocher non protégé de Varennes-Changy se devine au milieu des toits et de la végétation.

### Comparaison des variantes

Pour toutes les variantes, plusieurs éoliennes se repèrent au-dessus des toits et de la végétation, d'autres masquées selon la position de l'observateur, la covisibilité est ainsi directe. Toutefois, ne sont alors visibles que des parties de pales et de rotor et leurs perceptions restent à une hauteur cohérente, à l'échelle des autres bâtiments. Il n'y a pas d'effet d'écrasement. Elle est sensiblement identique à celle du clocher. L'impact est modéré.

	Variante n°1	Variante n°2	Variante n°3	Variante n°4
Lisibilité	Lisible			
Prégnance visuelle	Bien identifiable en arrière-plan			
Sensibilité paysagère/patrimoniale	Covisibilité avec la silhouette de bourg peu remarquable			
Impact	Modéré	Modéré	Modéré	Modéré

Les quatre variantes offrent une vue similaire, avec une éolienne en covisibilité avec la silhouette de bourg, la vue sur celle-ci étant fragmentée.



### Aires d'étude

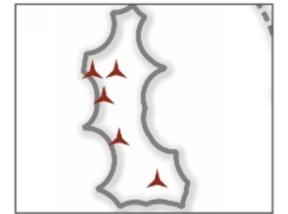
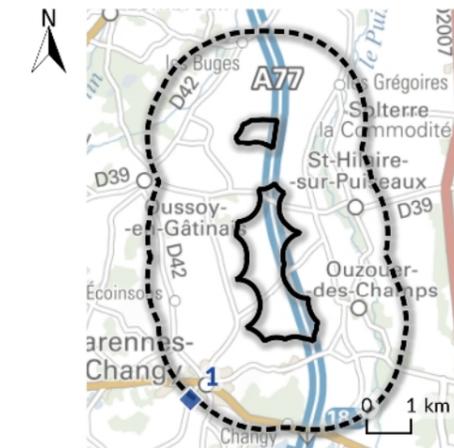
- ZIP
- Aire immédiate

### Variantes

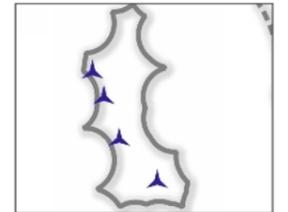
- Variante n°1
- Variante n°2
- Variante n°3
- Variante n°4

### Photomontage

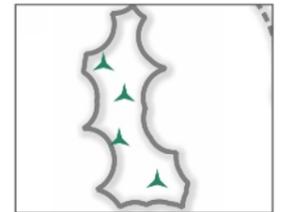
- Localisation
- Panorama (120°)



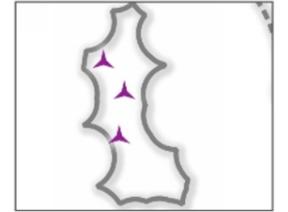
Variante 1



Variante 2



Variante 3



Variante 4

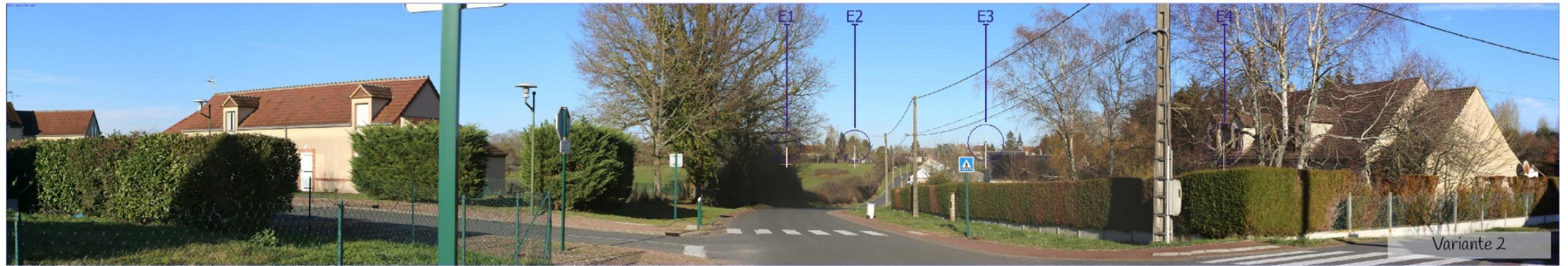
N°	X (L93, m)	Y (L93, m)	Z (m)	Date et heure
1	674251	6751385	140,6	16/01/2020 15:44



Etat initial



Variante 1



Variante 2



Variante 3



Variante 4

## Photomontage n°2 : Hameau des Ecoinsons

### État initial

Depuis le hameau des Ecoinsons, la vue s'ouvre sur l'espace rural au sud-est, tandis que plus la végétation des jardins masque le paysage vers le nord. Plusieurs boisements ponctuent les champs. La ligne haute-tension qui traverse la ZIP du nord au sud est visible dans le lointain. L'autoroute A 77 n'est pas visible.

Le mât de mesure des vents est visible entre un poteau électrique et le jardin de la dernière maison.

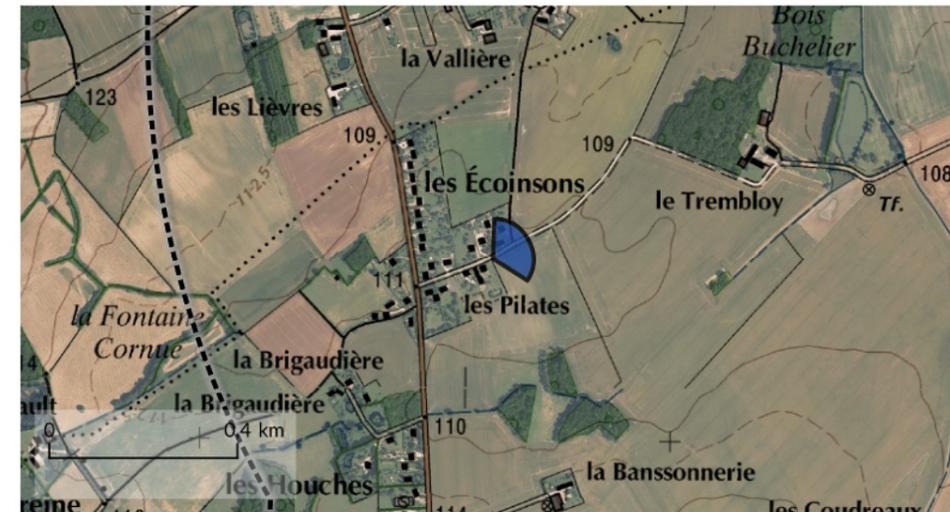
### Comparaison des variantes

La variante n°1 propose une implantation en ligne assez désorganisée. L'impact paysager est **modéré**.

Les trois autres variantes forment chacune une ligne régulière de 4 (V2 et V3) et 3 (V4) éoliennes, bien intégrée à ce paysage cultivé. L'écart entre les éoliennes des variantes n°3 et 4 est optimal, comparé à la variante n° 2 avec deux éoliennes perçues comme plus resserrées au nord. De plus, la variante n°4 présente l'emprise horizontale la plus réduite. L'impact des variantes 2 à 4 est **faible**.

	Variante n°1	Variante n°2	Variante n°3	Variante n°4
Visibilité	Moyennement lisible	Lisible	Lisible	Lisible
Prégnance visuelle	Prégnante			
Sensibilité paysagère/patrimoniale	À l'échelle du paysage rural			
Impact	<b>Modéré</b>	<b>Faible</b>	<b>Faible</b>	<b>Faible</b>

Les 3 dernières variantes s'intègrent bien à ce paysage agricole tandis que la variante n°1 est peu lisible. Si les variantes n°2 à 4 s'intègrent bien au paysage existant, la variante n°4 avec seulement trois éoliennes présente le moindre impact sur la vue.



### Aires d'étude

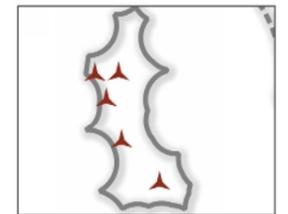
- ZIP
- Aire immédiate

### Variante

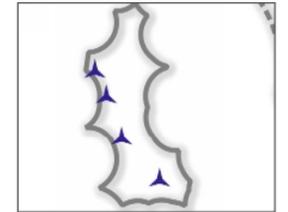
- Variante n°1
- Variante n°2
- Variante n°3
- Variante n°4

### Photomontage

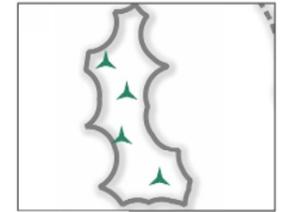
- Localisation
- Panorama (120°)



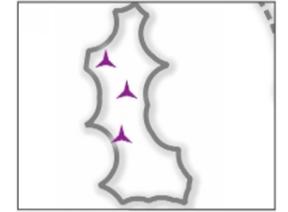
Variante 1



Variante 2



Variante 3



Variante 4

N°	X (L93, m)	Y (L93, m)	Z (m)	Date et heure
2	674012	6753611	112,1	23/01/2020 15:04





## Photomontage n°3 : Autoroute A77 au nord de la ZIP

### État initial

Depuis le pont de la D39 au-dessus de l'autoroute A77 au nord de la ZIP, le paysage est large et ouvert. Le parcellaire agricole, les lignes électriques, le tracé de l'A77 et les boqueteaux qui parsèment le territoire sont autant d'éléments qui structurent la vue. La ligne d'horizon est marquée en arrière-plan par la masse sombre de la forêt d'Orléans. Quelques bâtiments sont visibles au-devant de celle-ci. Depuis l'A77, les vues sont ouvertes sur la plaine, en l'absence de bermes et de végétations denses.

Aucune silhouette de bourg n'est visible depuis cette vue. Le mât de mesure est quant à lui bien visible à droite de la vue.

### Comparaison des variantes

La **variante n°1** est prégnante et s'organise en deux lignes de 2 et 3 éoliennes. Elle est régulière. L'impact est **faible**.

La **variante n°2** forme une ligne régulière, aux éoliennes bien espacées, à l'échelle de ce paysage cultivé et parallèle à l'autoroute. Son impact est **faible**.

La **variante n°3** propose une implantation en deux lignes de deux éoliennes parallèles à l'autoroute. Elle est lisible et à l'échelle du paysage de plaine agricole. Son impact est **faible**.

La **variante n°4** forme un triangle, s'étirant le long de l'autoroute, peu lisible. Elle est à l'échelle du paysage de plaine agricole. Son impact est **modéré**.

	Variante n°1	Variante n°2	Variante n°3	Variante n°4
<b>Lisibilité</b>	Lisible	Très lisible	Lisible	Lisible
<b>Prégnance visuelle</b>	Importante			
<b>Sensibilité paysagère/patrimoniale</b>	-	-	-	-
<b>Impact</b>	<b>Faible</b>	<b>Faible</b>	<b>Faible</b>	<b>Modéré</b>

**La variante n°4 présente un impact modéré sur la vue tandis que les autres ont une bonne insertion paysagère.**



### Aires d'étude

- ZIP
- Aire immédiate

### Variantes

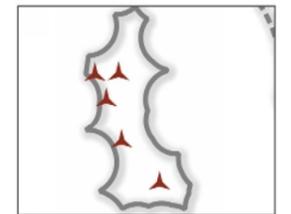
- Variante n°1
- Variante n°2
- Variante n°3
- Variante n°4

### Photomontage

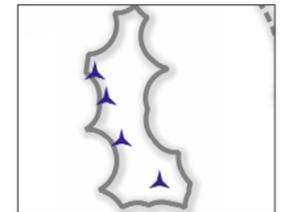
- Localisation
- Panorama (120°)



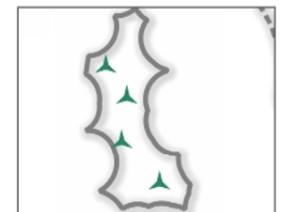
N°	X (L93, m)	Y (L93, m)	Z (m)	Date et heure
3	676081	6755877	115,7	22/05/2019 13:30



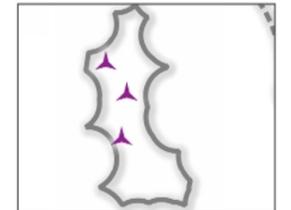
Variante 1



Variante 2



Variante 3



Variante 4





## Photomontage n°4 : Sortie ouest d'Ouzouer-des-Champs

### État initial

En sortie ouest d'Ouzouer-des-Champs, la vue est cadrée par l'alignement des haies à gauche de la rue et par le mur du cimetière à droite. Les réseaux aériens, bien que peu qualitatifs, s'inscrivent dans la continuité de ces deux alignements. Le regard est arrêté au bout de quelques centaines de mètres par les masses arborées entourant le lieu-dit « Les Beurrières ».

L'église, non protégée, à droite de la vue, est un élément fort du paysage.

### Comparaison des variantes

Les quatre variantes présentent une éolienne dans l'axe de la rue principale (E4 pour la variante 1, E3 pour les autres). Les autres éoliennes sont visibles au niveau du cimetière pour les variantes n°3 et n°4. Elles sont cependant en grande partie masquées par le muret. Ainsi la vue sur l'église reste dégagée. L'impact est modéré.

	Variante n°1	Variante n°2	Variante n°3	Variante n°4
Lisibilité	Lisible			
Prégnance visuelle	1 éolienne bien visible, bouts de pales peu prégnants			
Sensibilité paysagère/patrimoniale	1 éolienne dans l'axe de la rue principale, vue sur l'église bien dégagée			
Impact	Modéré	Modéré	Modéré	Modéré

Les 4 variantes s'installent dans l'axe de la rue principale. L'impact est modéré.



### Aires d'étude

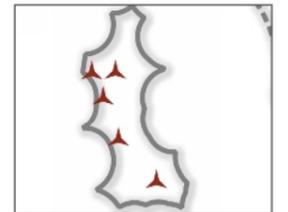
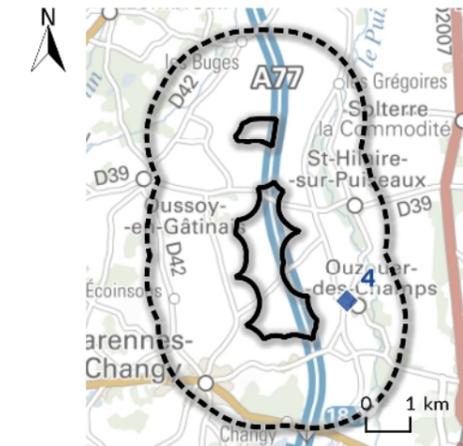
- ZIP
- Aire immédiate

### Variante

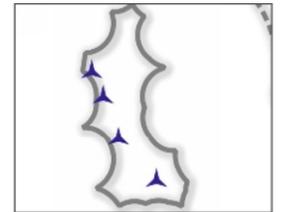
- Variante n°1
- Variante n°2
- Variante n°3
- Variante n°4

### Photomontage

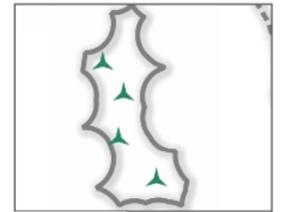
- Localisation
- Panorama (120°)



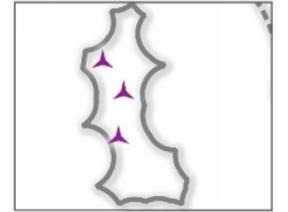
Variante 1



Variante 2



Variante 3

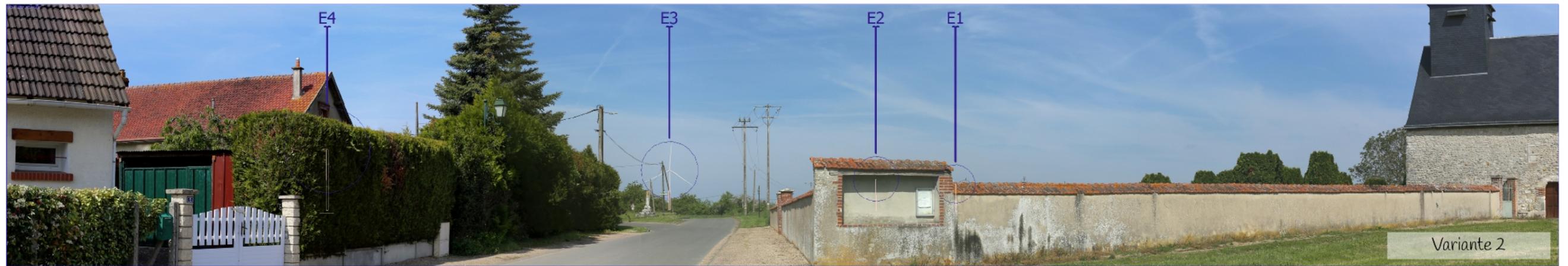


Variante 4

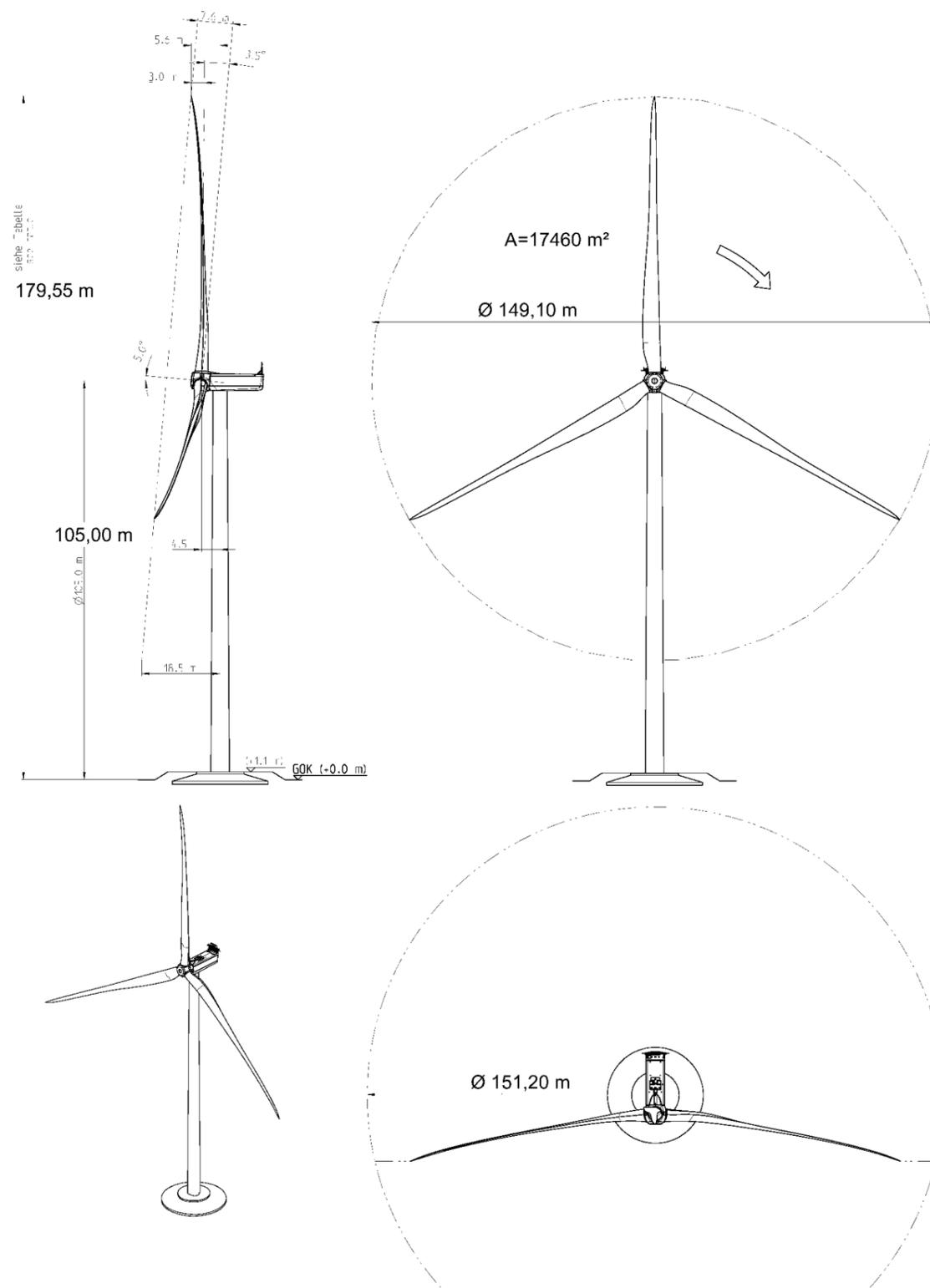
N°	X (L93, m)	Y (L93, m)	Z (m)	Date et heure
4	677813	6753562	111,1	22/05/2019 11:13



Etat initial



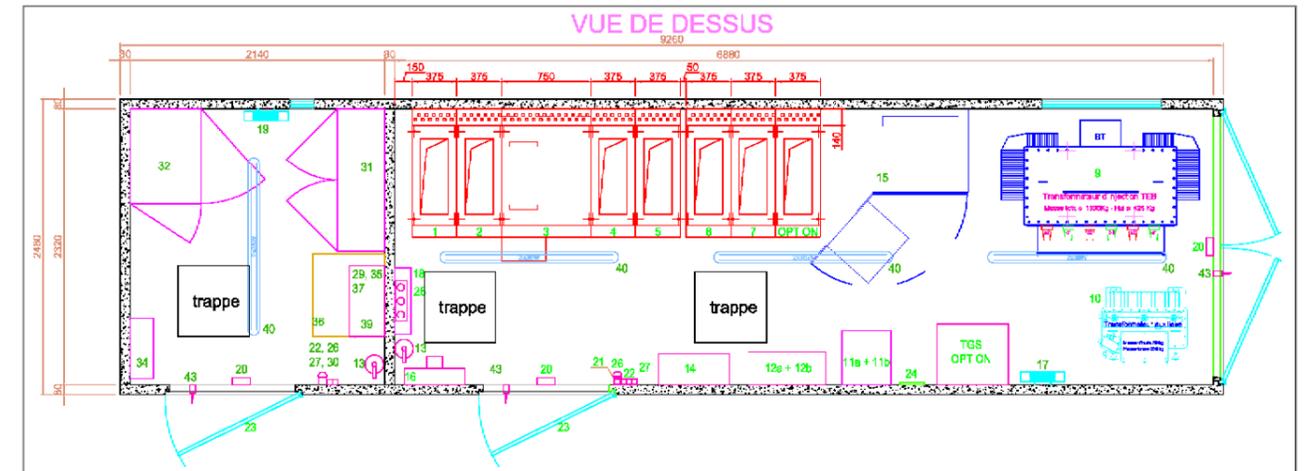




Source : NORDEX.  
FIGURE 61 : VUE D'ENSEMBLE DE L'EOLIENNE NORDEX N149 TS105

Les postes de livraison sont des locaux de petite dimension, tous deux de même gabarit.

- Longueur : 9,26 m ;
- Surface au sol : 23 m<sup>2</sup> ;
- Largeur : 2,53 m ;
- Hauteur avec rebord de toit : 2,76 m



Source : RWE  
FIGURE 62 : PLAN D'UN POSTE DE LIVRAISON

Ils s'insèrent tous les deux sur la même plateforme en bordure du chemin rural CR n°5. Ils ne sont visibles dans le paysage que depuis leurs abords immédiats.

Afin de les rendre discrets dans un environnement de grandes cultures, les postes seront de couleur beige foncé (RAL 1011). Les ouvertures seront en acier galvanisé de couleur grise.

Leurs dimensions des postes de livraison sont de 9,2 m de longueur par 2,4 m de largeur pour une hauteur de 2,6 m.

Les pistes d'accès et les aires de levage sont en graves compactées de couleur clair, comme les chemins existants.



Réalisation : Enviroscop d'après RWE  
FIGURE 63 : PHOTOMONTAGE DES POSTES DE LIVRAISON

## D) IMPACTS DU PROJET

### D-I. ZONE D'INFLUENCE VISUELLE

#### D-I.1) Zone d'influence visuelle du projet

Les modélisations suivantes en cartes et tableaux montrent la prégnance visuelle théorique du parc éolien des Ailes du Gâtinais sur le territoire d'étude. La zone d'influence visuelle du projet en angle vertical indique que le projet est surtout visible et prégnant dans des rayons de 2 à 5 km environ autour des éoliennes du projet.

#### Aire immédiate

Dans l'aire immédiate, le projet sera bien visible dans les deux kilomètres entourant chaque éolienne. Ainsi l'axe structurant autoroutier de l'A77, mais aussi les routes communales reliant Varennes-Changy au nord de l'aire immédiate et à Saint-Hilaire-sur-Puiseaux, et la boucle de promenade de l'étang neuf seront des axes privilégiés pour découvrir le projet.

Depuis les hameaux les plus proches, les vues sont plus limitées, fragmentées grâce à la trame arborée et la trame bâtie. Ainsi la majorité des habitations n'ont pas de vue sur le projet.

Depuis les jardins, les visibilitées sont différentes en fonction des typologies de lieux de vie. Ainsi, les vues sont très limitées depuis les fermes sur cour fermée (Petits Fleury), tandis qu'elles sont plus importantes lorsque le bâti est plus dispersé et la trame arborée fragmentaire comme au nord de Crételle par exemple.

**Ces conclusions seront vérifiées grâce à la réalisation de photomontages.**

Id	Commune	Elément	Type	Unité paysagère	Sensibilité (visibilité)	Sensibilité (covisibilité)	Distance projet	ZIV projet angle vertical	ZIV projet angle horizontal	ZIV projet nombre d'éol.	ZIV cumulée avec le projet
P79	Varennes-Changy	Lavoir de Varennes-Changy	PLU	Gâtinais Ouest	Nulle	Nulle	2,4 km	4,2°	22,4°	3	4,2°
P80	Varennes-Changy	Château de Changy	PLU	Gâtinais Ouest	Très faible	Nulle	3,0 km	0,0°	0,0°	0	0,0°
P81	Varennes-Changy	Chapelle du château de Changy	PLU	Gâtinais Ouest	Très faible	Nulle	3,1 km	0,0°	0,0°	0	0,0°
Q01	Varennes-Changy	Crételle	Hameau	Gâtinais ouest	Forte	Nulle	0,9 km	11,6°	96,3°	3	11,6°
Q02	Varennes-Changy	Les Petits Fleuris	Isolé	Gâtinais ouest	Forte	Nulle	0,7 km	14,7°	56,1°	3	14,7°
Q03	Varennes-Changy	Varennes-Changy	Village	Gâtinais ouest	Forte	Modérée	1,6 km	6,5°	24,6°	3	6,5°
Q04	Varennes-Changy	Le Pont Gaudy	Hameau	Gâtinais ouest	Faible	Nulle	1,1 km	9,2°	56,7°	3	9,2°
Q05	Varennes-Changy	Le Trembloy	Hameau	Gâtinais ouest	Faible	Nulle	1,3 km	7,8°	55,9°	3	7,8°
Q06	Varennes-Changy	Les Coudreaux	Isolé	Gâtinais ouest	Modérée	Nulle	1,5 km	6,4°	34,8°	3	6,4°
Q07	Varennes-Changy	Les Ecoinsons	Hameau	Gâtinais ouest	Forte	Nulle	1,9 km	5,4°	41,6°	3	5,4°
Q08	Varennes-Changy	Les Jarris	Hameau	Gâtinais ouest	Faible	Nulle	1,9 km	3,6°	27,8°	3	3,6°
Q09	Varennes-Changy	La Bansonnerie	Isolé	Gâtinais ouest	Modérée	Nulle	1,9 km	1,0°	31,5°	3	1,0°
Q10	Varennes-Changy	Le Haut du Turc	Hameau	Gâtinais ouest	Forte	Nulle	2,3 km	4,3°	26,7°	3	4,3°
Q11	Varennes-Changy	Les Vaux	Hameau	Gâtinais ouest	Forte	Nulle	2,2 km	4,7°	33,7°	3	4,7°
Q12	Varennes-Changy	Changy	Hameau	Gâtinais ouest	Très faible	Nulle	3,0 km	0,0°	0,0°	0	0,0°
Q13	Varennes-Changy	La Mignonnerie	Hameau	Gâtinais ouest	Très faible	Nulle	2,7 km	3,4°	21,0°	3	3,4°
Q14	Ouzouer-des-Champs	Le Lieu des Champs	Hameau	Gâtinais ouest	Forte	Nulle	1,7 km	5,7°	13,7°	3	5,7°
Q15	Ouzouer-des-Champs	Casse-Bouteilles	Hameau	Gâtinais ouest	Faible	Nulle	1,9 km	5,3°	24,2°	3	5,3°
Q16	Ouzouer-des-Champs	Les Beurrières	Hameau	Gâtinais ouest	Faible	Nulle	1,6 km	6,2°	34,4°	3	6,2°
Q17	Ouzouer-des-Champs	Ouzouer-des-Champs	Village	Gâtinais ouest	Modérée	Nulle	1,8 km	5,4°	33,2°	3	5,4°
Q18	Ouzouer-des-Champs	Malicorne	Hameau	Gâtinais ouest	Faible	Nulle	1,3 km	7,5°	50,1°	3	7,5°
Q19	Ouzouer-des-Champs	Les Rebêches	Hameau	Gâtinais ouest	Très faible	Nulle	2,4 km	4,0°	21,2°	3	4,0°
Q20	Ouzouer-des-Champs	Moulin de Calabre	Hameau	Gâtinais ouest	Très faible	Nulle	2,4 km	3,3°	24,7°	3	3,3°
Q21	Ouzouer-des-Champs	Les Genièvres	Hameau	Gâtinais ouest	Très faible	Nulle	2,7 km	3,6°	18,5°	3	3,6°
Q22	Ouzouer-des-Champs	La Manderie	Hameau	Gâtinais ouest	Nulle	Nulle	2,7 km	0,6°	4,9°	2	0,6°
Q23	Ouzouer-des-Champs	La Place	Hameau	Gâtinais ouest	Très faible	Nulle	2,9 km	3,3°	16,1°	3	3,3°
Q24	Ouzouer-des-Champs	Gautereau	Hameau	Gâtinais ouest	Très faible	Nulle	3,3 km	3,0°	10,6°	3	3,0°
Q25	Ouzouer-des-Champs	Les Courcelles	Hameau	Gâtinais ouest	Très faible	Nulle	3,3 km	2,9°	11,6°	3	2,9°
Q26	St-Hilaire/Puiseaux	La Breuille	Hameau	Gâtinais ouest	Forte	Nulle	1,2 km	8,4°	49,5°	3	8,4°
Q27	St-Hilaire/Puiseaux	Le May	Isolé	Gâtinais ouest	Faible	Nulle	1,3 km	7,9°	51,4°	3	7,9°
Q28	St-Hilaire/Puiseaux	Les Grands Marais	Isolé	Gâtinais ouest	Forte	Nulle	0,9 km	12,1°	71,2°	3	12,1°
Q29	St-Hilaire/Puiseaux	La Moneillerie	Isolé	Gâtinais ouest	Modérée	Nulle	1,8 km	5,6°	25,8°	3	5,6°
Q30	St-Hilaire/Puiseaux	La Marche	Hameau	Gâtinais ouest	Faible	Nulle	1,8 km	5,9°	32,2°	3	5,9°
Q31	St-Hilaire/Puiseaux	Cormenin	Hameau	Gâtinais ouest	Modérée	Nulle	1,9 km	5,3°	25,1°	3	5,3°
Q32	St-Hilaire/Puiseaux	La Bélisée	Hameau	Gâtinais ouest	Modérée	Nulle	2,2 km	4,6°	20,1°	3	4,6°
Q33	St-Hilaire/Puiseaux	Le château du Pont	Hameau	Gâtinais ouest	Très faible	Nulle	1,9 km	0,5°	2,1°	1	0,5°
Q34	St-Hilaire/Puiseaux	La Hallardière	Isolé	Gâtinais ouest	Faible	Nulle	3,1 km	2,9°	2,7°	1	2,9°
Q35	St-Hilaire/Puiseaux	La Cour des Rages	Hameau	Gâtinais ouest	Nulle	Nulle	2,4 km	0,0°	0,0°	0	0,0°

FIGURE 64 : ELEMENTS PATRIMONIAUX ET PAYSAGERS DE L'AIRES IMMEDIATE (1/2)

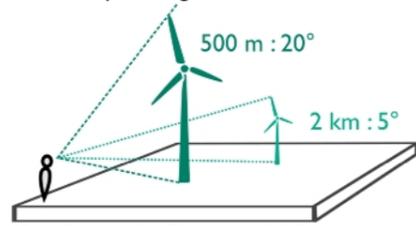
Abréviation du tableau : éol. : éoliennes

Sources : Géoportail, Windpro (d'après OsCom 2016|MOS IdF 2017 & IGN BD ALTI 25|bâti PCI vecteur 2020), IGN BD alti 75.  
 CARTE 92 : ZONE D'INFLUENCE VISUELLE (ZIV) DU PROJET EN ANGLE VERTICAL DANS L'AIRE IMMEDIATE

**ZIV du projet en angle vertical (°)**



La ZIV est une modélisation informatique qui reflète les visibilitées potentielles attendues des éoliennes en fonction du relief et des masques visuels. L'indicateur présenté ici est l'angle vertical maximal visible des éoliennes du projet. Il reflète la prégnance maximale attendue du projet en fonction de la distance ainsi que des masques végétaux et bâtis.



Angle vertical perceptible et distance (éolienne de 180 m de haut)

Rappel. Toutes les zones d'influence visuelles sont modélisées en fonction des caractéristiques suivantes :

- Modèle numérique de terrain au pas de 25m (BDALTI 25)
- Hauteur des éoliennes en bout de pale (Htot = 180m)

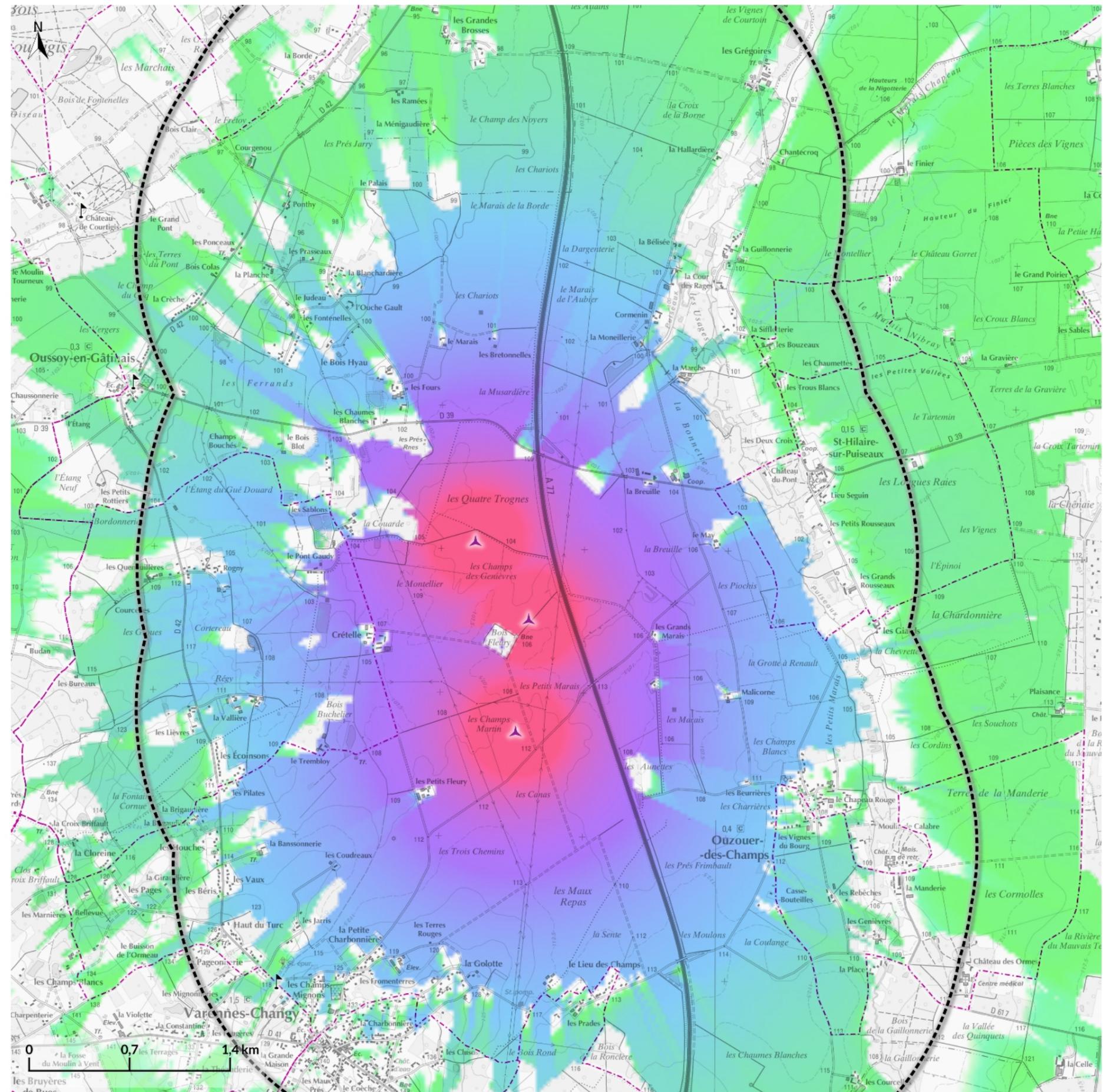
- Boisements issu d'OsCom 2016 (région Centre-Val de Loire) et du mode d'occupation du sol d'Ile-de-France 2017 avec une hauteur de 15m
- Bâti du cadastre (PCI vecteur 2020) avec une hauteur de 5m

<b>Projet</b>	<b>Patrimoine</b>
▲ Eolienne du projet	♣ Élément remarquable du PLU
<b>Aires d'étude</b>	<b>Itinéraires touristiques</b>
⬜ Aire immédiate	--- Boucle locale
⬜ Aire rapprochée	⋯ GRP
⬜ Aire éloignée	<b>Paysages</b>
	▨ Unité paysagère

Depuis les villages de l'aire immédiate, les visibilitées se concentrent principalement sur la frange d'urbanisation faisant face au projet. L'intérieur de la trame bâtie est caractérisée par une absence presque totale de vue sur le projet.

La ZIV indique une absence de visibilité ou une très faible prégnance pour plusieurs hameaux ou habitations isolées : Changy, les Petits et Grands Rousseaux, le château du Pont, la Cour des Rages, le château de la Chapelle, Le Palais et la Manderie. Il en va de même pour le château de Changy et sa chapelle qui présentent une visibilité nulle.

Ainsi, les impacts visuels seront très faibles à nuls pour ces éléments. **Ces conclusions seront vérifiées grâce à la réalisation de photomontages.**



L'impact sera évalué grâce aux photomontages pour les éléments suivants :

- Oussoy-en-Gâtinais (visibilité et covisibilité),
- Ouzouer-des-Champs (visibilité),
- Saint-Hilaire-sur-Puiseaux (visibilité et covisibilité),
- Varennes-Changy (visibilité et covisibilité),
- Les hameaux ou maisons isolées (du nord au sud) des Petites Brosses, de Ponthy, de la Crèche, de la Blanchardière, du Marais/ des Bretonnelles, des Rousseaux/Trous Blancs, de la Breuille, de Rogny, de Crételle, des Lièvres, des Ecoinsons, des Petits Fleury, des Vaux, du Lieu des Champs,
- L'A77 au nord et au sud de l'aire immédiate.

Certains photomontages sont localisés sur des boucles locales de promenade (étang de Changy, étang neuf, quatre châteaux et sentier du Puiseaux).

- Les photomontages sont localisés sur une carte introduisant le carnet de photomontage, ci-après.

Pour les lieux de vie suivants, la ZIV en angle vertical est fortement surestimée du fait de la non prise en compte des éléments les plus fins de la trame arborée et de l'orientation des ouvertures du bâti :

- Le Trembloy,
- Les Coudreaux,
- Les Beurrières,
- Malicorne.

**Concernant l'occupation des horizons dans l'aire immédiate** (voir Carte 93 en page 81), aucun lieu de vie ne se situe dans la zone d'influence visuelle avec des angles horizontaux supérieurs à 120°. **Le projet n'induit donc pas, a priori, de saturation visuelle.** Une attention particulière devra cependant être portée aux lieux de vie avec un angle compris entre 60 et 120° :

- Crételle,
- Les Grands Marais.

Id	Commune	Élément	Type	Unité paysagère	Sensibilité (visibilité)	Sensibilité (covisibilité)	Distance projet	ZIV projet angle vertical	ZIV projet angle horizontal	ZIV projet nombre d'éol.	ZIV cumulée avec le projet
Q36	St-Hilaire/Puiseaux	La Siffletterie	Hameau	Gâtinais ouest	Nulle	Nulle	2,2 km	4,0°	25,6°	3	4,0°
Q37	St-Hilaire/Puiseaux	La Guillonnerie	Hameau	Gâtinais ouest	Nulle	Nulle	2,6 km	2,0°	20,8°	3	2,0°
Q38	St-Hilaire/Puiseaux	Chantecroq	Isolé	Gâtinais ouest	Nulle	Nulle	3,0 km	2,1°	17,0°	3	2,1°
Q39	St-Hilaire/Puiseaux	Saint-Hilaire-sur-Puiseaux	Village	Gâtinais ouest	Modérée	Forte	2,1 km	2,6°	32,2°	3	2,6°
Q40	St-Hilaire/Puiseaux	Les Petits Rousseaux	Hameau	Gâtinais ouest	Nulle	Nulle	2,1 km	0,0°	0,0°	0	0,0°
Q41	St-Hilaire/Puiseaux	Les Trous Blancs	Isolé	Gâtinais ouest	Modérée	Nulle	2,3 km	2,4°	28,5°	3	2,4°
Q42	St-Hilaire/Puiseaux	Les Bouzeaux	Isolé	Gâtinais ouest	Modérée	Nulle	2,4 km	2,5°	26,5°	3	2,5°
Q44	St-Hilaire/Puiseaux	Les Grands Rousseaux	Isolé	Gâtinais ouest	Nulle	Nulle	2,2 km	0,0°	0,0°	0	0,0°
Q45	St-Hilaire/Puiseaux	Les Giards	Hameau	Gâtinais ouest	Nulle	Nulle	2,3 km	1,4°	29,5°	3	1,4°
Q46	St-Hilaire/Puiseaux	Les Chaumettes	Isolé	Gâtinais ouest	Très faible	Nulle	2,6 km	2,8°	26,9°	3	2,8°
Q47	Vimory	La Ménilgauldière	Isolé	Gâtinais ouest	Faible	Nulle	2,8 km	1,9°	7,8°	3	1,9°
Q48	Vimory	Les Grandes Brosses	Hameau	Gâtinais ouest	Faible	Nulle	3,3 km	3,1°	8,1°	3	3,1°
Q49	Vimory	Les Ramées	Isolé	Gâtinais ouest	Faible	Nulle	3,2 km	3,1°	6,6°	3	3,1°
Q50	Vimory	Les Petites Brosses	Hameau	Gâtinais ouest	Forte	Nulle	3,7 km	2,7°	6,5°	3	2,7°
Q51	Vimory	La Borde	Hameau	Gâtinais ouest	Très faible	Nulle	3,4 km	2,4°	6,7°	3	2,4°
Q52	Vimory	Le Marais Sanguin	Hameau	Gâtinais ouest	Faible	Nulle	3,8 km	2,5°	7,2°	3	2,5°
Q53	Vimory	Les Grégoires	Hameau	Gâtinais ouest	Très faible	Nulle	3,7 km	2,5°	13,6°	3	2,5°
Q54	Vimory	Château de la Chapelle	Isolé	Gâtinais ouest	Nulle	Nulle	4,0 km	0,0°	0,0°	0	0,0°
Q55	Vimory	Les Buges	Hameau	Gâtinais ouest	Très faible	Nulle	4,1 km	2,1°	6,1°	3	2,1°
Q57	Vimory	Le Bois Clair	Isolé	Gâtinais ouest	Nulle	Nulle	3,5 km	2,1°	1,6°	2	2,1°
Q58	Vimory	Vimory	Village	Gâtinais ouest	Modérée	Faible	4,8 km	2,1°	6,8°	3	2,1°
Q59	Oussoy-en-Gâtinais	La Blanchardière	Hameau	Gâtinais ouest	Forte	Nulle	1,8 km	5,1°	12,4°	3	5,1°
Q60	Oussoy-en-Gâtinais	Le Marais Les Bretonnelles	Isolé	Gâtinais ouest	Forte	Nulle	1,4 km	7,4°	13,5°	3	7,4°
Q61	Oussoy-en-Gâtinais	Le Palais	Isolé	Gâtinais ouest	Modérée	Nulle	2,5 km	0,4°	1,7°	1	0,4°
Q62	Oussoy-en-Gâtinais	La Couarde	Hameau	Gâtinais ouest	Très faible	Nulle	0,8 km	5,8°	47,4°	2	5,8°
Q63	Oussoy-en-Gâtinais	Les Fours	Hameau	Gâtinais ouest	Modérée	Nulle	1,0 km	5,4°	14,8°	3	5,4°
Q64	Oussoy-en-Gâtinais	Le Bois Blot	Isolé	Gâtinais ouest	Très faible	Nulle	1,0 km	4,7°	32,9°	3	4,7°
Q65	Oussoy-en-Gâtinais	Le Bois Hyau	Hameau	Gâtinais ouest	Modérée	Nulle	1,7 km	4,9°	19,3°	3	4,9°
Q66	Oussoy-en-Gâtinais	Les Sablons	Hameau	Gâtinais ouest	Très faible	Nulle	1,2 km	6,2°	42,2°	3	6,2°
Q67	Oussoy-en-Gâtinais	Ponthy	Hameau	Gâtinais ouest	Forte	Nulle	2,7 km	3,2°	9,2°	3	3,2°
Q68	Oussoy-en-Gâtinais	La Planche	Hameau	Gâtinais ouest	Modérée	Nulle	2,3 km	3,7°	14,0°	3	3,7°
Q69	Oussoy-en-Gâtinais	La Vallière	Hameau	Gâtinais ouest	Forte	Nulle	1,8 km	5,4°	49,0°	3	5,4°
Q70	Oussoy-en-Gâtinais	Courgenou	Isolé	Gâtinais ouest	Faible	Nulle	3,0 km	2,9°	8,4°	3	2,9°
Q71	Oussoy-en-Gâtinais	Rogny	Hameau	Gâtinais ouest	Modérée	Nulle	1,7 km	5,1°	41,6°	3	5,1°
Q72	Oussoy-en-Gâtinais	Les Champs Bouchés	Isolé	Gâtinais ouest	Forte	Nulle	1,7 km	4,2°	26,6°	3	4,2°
Q73	Oussoy-en-Gâtinais	Les Lièvres	Hameau	Gâtinais ouest	Forte	Nulle	2,1 km	4,4°	40,8°	3	4,4°
Q74	Oussoy-en-Gâtinais	La Crèche	Hameau	Gâtinais ouest	Modérée	Nulle	2,5 km	3,9°	16,9°	3	3,9°
Q75	Oussoy-en-Gâtinais	Le Grand Pont	Hameau	Gâtinais ouest	Nulle	Nulle	3,2 km	2,7°	12,2°	3	2,7°

FIGURE 65 : ELEMENTS PATRIMONIAUX ET PAYSAGERS DE L'AIRES IMMEDIATE (2/2)

## Aire rapprochée

Dans l'aire rapprochée, la prégnance du projet diminue rapidement. On note ainsi une absence de visibilité pour l'ensemble des patrimoines de cette aire d'étude, les impacts sont nuls.

Il est à noter l'absence de visibilité depuis les sites reconnus de l'aire rapprochée :

- L'étang de Changy,
- L'église de Solterre,
- L'église de Cortrat,
- L'arboretum national des Barres.

Les grandes unités paysagères de l'Orléanais forestier et la vallée du Loing et de l'Ouanne connaissent une visibilité ponctuelle limitée sur leurs franges dans l'aire d'étude rapprochée, tandis que le parc ne sera pas visible dans la quasi-totalité de l'unité paysagère.

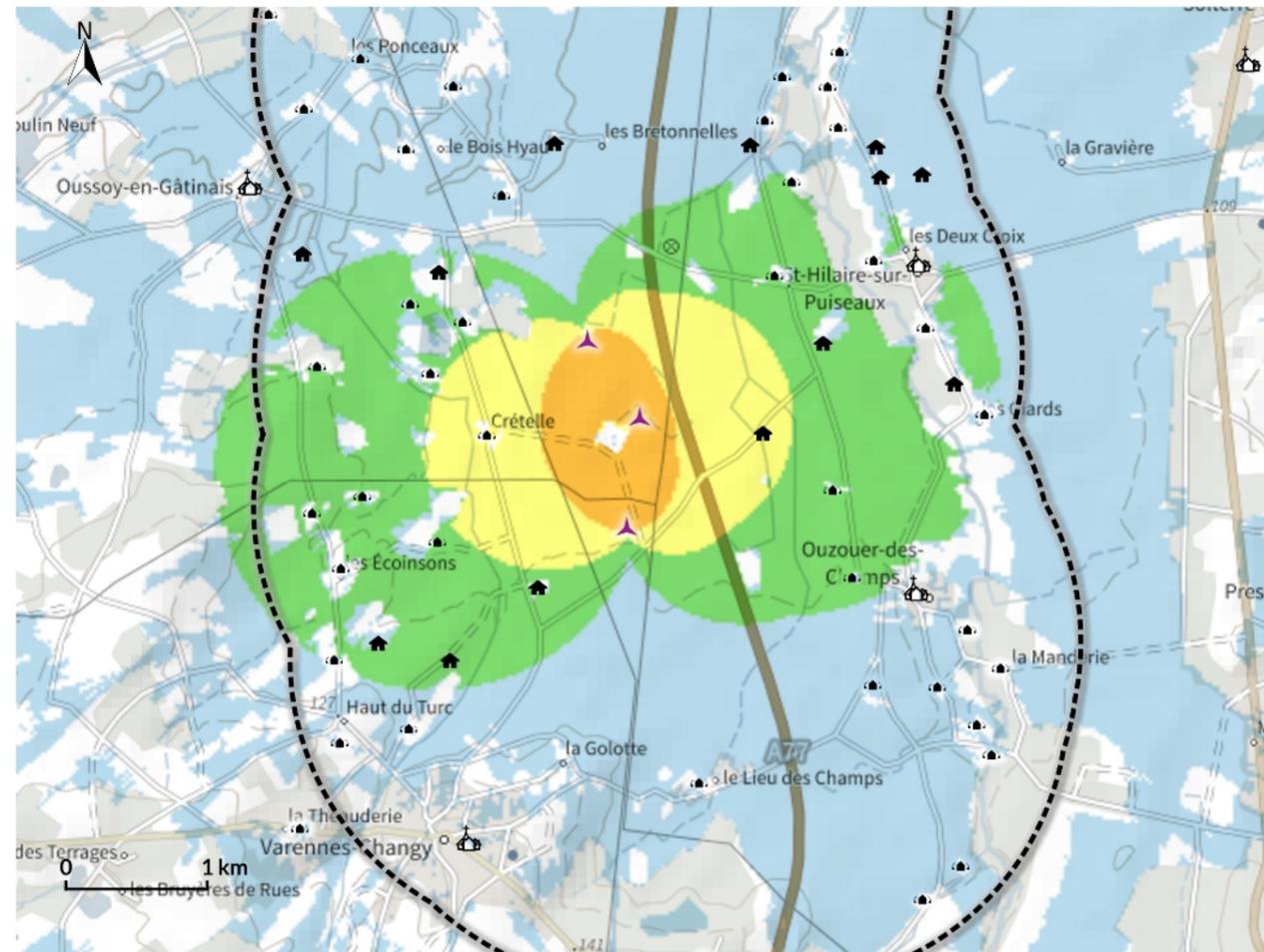
Concernant les lieux de vie, les valeurs d'angle sont toutes inférieures à 2° sauf pour trois lieux de vie (voir ci-après). La ZIV indique même des valeurs inférieures à 1° pour Mormant-sur-Vernisson et Moulinet-sur-Solin. Les impacts seront faibles à nuls pour ces lieux de vie. **Des photomontages seront réalisés pour les villages de Pressigny-les-Pins, Solterre et Vimory** dont les valeurs maximales de ZIV sont égales ou légèrement supérieures à 2°.

Les vues depuis les routes et les itinéraires touristiques sont limitées. Depuis le GRP, des vues ponctuelles sont possibles vers la Cour Marigny, au sud de Varennes-Changy et à l'ouest de Nogent-sur-Vernisson.

Les visibilités sont plus limitées depuis la D2007 avec de larges tronçons sans vue sur le projet ou avec une prégnance visuelle réduite. Une poche de visibilité avec un angle vertical d'environ 2° est identifiée au sud de Solterre.

Id	Commune	Élément	Type	Unité paysagère	Sensibilité (visibilité)	Sensibilité (covisibilité)	Distance projet	ZIV projet angle vertical	ZIV projet angle horizontal	ZIV projet nombre d'éol.	ZIV cumulée avec le projet
P01	Vimory	Eglise de Vimory	MH part. I.	Gâtinais Ouest	Nulle	Nulle	5,8 km	0,0°	0,0°	0	0,0°
P02	Solterre	Eglise de Solterre	MH part. I.	Gâtinais Ouest	Nulle	Nulle	4,9 km	0,0°	0,0°	0	0,0°
P03	La Cour-Marigny	Eglise de La Cour Marigny	MH Inscrit	Gâtinais Ouest	Nulle	Nulle	5,7 km	0,0°	0,0°	0	0,0°
P04	Cortrat	Ancienne église de Cortrat	MH part. C.I.	Gâtinais Ouest	Nulle	Nulle	6,5 km	0,0°	0,0°	0	0,0°
P05	Langesse	Château de Langesse et son parc, plan d'eau, le bourg	Site inscrit	Forêt d'Orléans	Nulle	Nulle	7,2 km	0,0°	0,0°	0	0,0°
Q58	Vimory	Vimory	Village	Gâtinais ouest	Modérée	Faible	4,8 km	2,1°	6,8°	3	2,1°
Q77	Pressigny-les-Pins	Pressigny-les-Pins	Village	Gâtinais ouest	Modérée	Faible	4,2 km	2,0°	17,1°	3	2,0°
Q78	Lombreuil	Lombreuil	Village	Gâtinais ouest	Nulle	Nulle	5,3 km	1,5°	5,5°	3	1,5°
Q79	Solterre	Solterre	Village	Gâtinais ouest	Modérée	Faible	4,3 km	2,1°	18,0°	3	2,1°
Q80	Nogent/Vernisson	Nogent-sur-Vernisson	Bourg	Gâtinais ouest	Faible	Nulle	5,7 km	1,6°	8,4°	3	1,6°
Q81	Thimory	Thimory	Village	Gâtinais ouest	Faible	Modérée	5,5 km	1,3°	11,4°	3	1,3°
Q82	La Cour-Marigny	La Cour-Marigny	Village	Gâtinais ouest	Faible	Modérée	5,5 km	1,5°	15,0°	3	1,5°
Q83	Mormant/Vernisson	Mormant-sur-Vernisson	Village	Gâtinais ouest	Modérée	Modérée	7,3 km	0,9°	8,7°	3	0,9°
Q84	Cortrat	Cortrat	Village	Gâtinais ouest	Nulle	Nulle	6,4 km	1,0°	12,8°	3	1,0°
Q85	Chevillon/Huillard	Chevillon-sur-Huillard	Village	Gâtinais ouest	Modérée	Nulle	7,7 km	1,1°	3,8°	3	1,1°
Q86	Moulinet/Solin	Moulinet-sur-Solin	Village	Orléanais forestier	Modérée	Nulle	6,3 km	1,0°	9,1°	3	1,0°
R01	Chilleurs-aux-Bois	Orléanais forestier	Remarquable	Orléanais forestier	Très faible	Nulle	4,9 km	1,7°	8,7°	3	1,7°
R02	Douchy-Montcorbon	Vallées du Loing et de l'Ouanne	Remarquable	Montargis	Très faible	Nulle	6,8 km	1,3°	9,6°	3	3,3°
R03	Férolles	Val de Loire Orléanais	Remarquable	Solone	Nulle	Nulle	19,7 km	0,0°	0,0°	0	0,0°
R04	Varennes-Changy	Etang de Changy	Tourisme	Gâtinais ouest	Nulle	Nulle	3,6 km	0,0°	0,0°	0	0,0°
R05	Solterre	Eglise de Solterre	Ponctuel	Gâtinais ouest	Nulle	Nulle	4,9 km	0,0°	0,0°	0	0,0°
R06	Cortrat	Eglise de Cortrat	Ponctuel	Gâtinais ouest	Nulle	Nulle	6,5 km	0,0°	0,0°	0	0,0°

FIGURE 66 : ELEMENTS PATRIMONIAUX ET PAYSAGERS DE L'AIRES RAPPROCHEE



### Projet

▲ Eolienne

### Aires d'étude

⊞ Aire immédiate

⊞ Aire rapprochée

⊞ Aire éloignée

### ZIV du projet en angle horizontal (°)

<= 0°

30 - 60°

120 - 180°

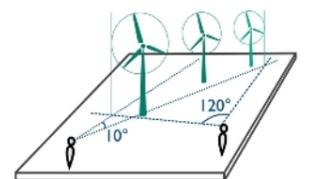
0 - 30°

60 - 120°

Sources : Géoportail, Windpro (d'après OsCom 2016|MOS IdF 2017 & IGN BD ALTI 25 | bâti PCI vecteur 2020), IGN BD alti 75.

CARTE 93 : ZONE D'INFLUENCE VISUELLE (ZIV) DU PROJET EN ANGLE HORIZONTAL

La ZIV est une modélisation informatique qui reflète les visibilités potentielles attendues des éoliennes en fonction du relief et des masques visuels.



L'indicateur présenté ici est l'angle horizontal maximal visible du projet. Il reflète l'occupation des horizons maximale attendue du projet en fonction de la distance ainsi que des masques végétaux et bâtis.

Rappel. Toutes les zones d'influence visuelle sont modélisées en fonction des caractéristiques suivantes : Modèle numérique de terrain au pas de 25 m (IGN BD ALTI 25) ; Hauteur des éoliennes en bout de pale (Htot = 180 m) ; Boissements issu d'OsCom 2016 (région Centre-Val de Loire) et du mode d'occupation du sol d'Ile-de-France 2017 avec une hauteur de 15 m ; Bâti du cadastre (PCI vecteur 2020) avec une hauteur de 5 m.